HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

# LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4292 du Vendredi 25 Juillet 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DIOCESE DE OUESSO

## Mgr Brice Armand Ibombo a été ordonné évêque

*Samedi 19 juillet 2025, l'événement tant attendu par les chrétiens du diocèse de Ouesso, la consécration de Mgr Brice Armand Ibombo, a eu lieu dans une ambiance de fête et de prière. Des centaines de fidèles venus de tous les coins du diocèse et aussi des autres diocèses du Congo ont assisté à la cérémonie qui était organisée à cette occasion. (Pp.8 et 9)*

DISPARITION EN FRANCE DE MARTIAL SINDA

## Le premier poète de l'AEF a tiré sa révérence à 90 ans

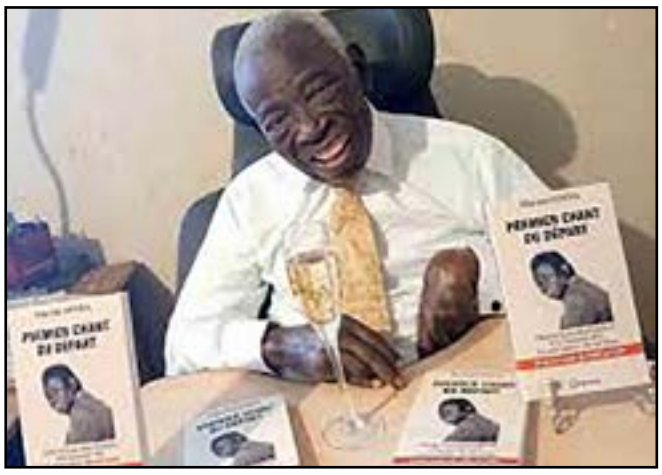

*Martial Sinda*

**Le monde de la littérature est en deuil. Le Congolais Martial Sinda, premier poète de l'Afrique Équatoriale Française (AEF), est décédé dans la nuit du 16 juillet dans son domicile parisien entouré par les siens: son épouse, née Albertine Mambou; ses enfants, Sabine, Nathalie, et Thierry, lui-même poète et universitaire; ses petits-enfants; et sa sœur, Pierrette Nkounkou. Il avait 90 ans. L'auteur nonagénaire a publié, en 1955, «Premier chant du départ», aux éditions Seghers. En 1956, il a été le récipiendaire du Grand Prix littéraire de L'AEF (remis pour la première fois à un Noir). Pour commémorer les 70 ans de la parution du «Premier chant du départ», le recueil a été réédité en mars 2025, en version augmentée par les Editions Orphie.** ***(Lire page 14)***

MUSIQUE

## Enfin, le FESPAM!

*Le président Denis Sassou-Nguesso posant avec les artistes à la fin du spectacle. (Page 14)*

EDITORIAL

## Evêque de Ouesso et de tous

RD CONGO

## L'épidémie de choléra continue sa progression

***(Page 7)***

CMJ & PARTNERS
— Conseil juridique & fiscal —

# INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 28 février 2025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre), le 10 juillet 2025, sous le numéro **1262, folio 124/6**, les membres du Conseil d'Administration de la société FRANK'S INTERNATIONAL WEST AFRICA (BVI) Ltd, société à responsabilité limitée au capital de 50,001 Dollar, dont le siège social est sis Vistra Corporate Services Centre, Wichams Cay II, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (Îles Britanniques, immatriculée au Bureau d'enregistrement des sociétés des Îles Vierges Britanniques sous le numéro **189404,** ont décidé :

- De transférer le siège social de la succursale dans les limites de la même ville, sis Avenue Stéphane TCHITCHELLE 1 E P Lumumba/ Kassaï, Quartier KM4, BP 635, Pointe-Noire, République du Congo» dans l'enceinte de la société **EXPRO WORLDWIDE B.V.**

Ledit procès-verbal a été déposé au greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le **10 juillet 2025** sous le numéro **CG-PNR-01-2025-M-06253.**

***Pour Avis***

**Roche MABIKA, Gérant**
**CMJ & PARTNERS**
**Société Agréé CEMAC N° SCF 029**
**roche.mabika@cmj-partners.com**

# INSERTION LEGALE

Maitre **Olgha Ghislaine TSONO**, Greffier en chef près le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, Syndic de la liquidation de la société **ORYX PETROLEUM CONGO S.A**., société en liquidation dont le siège social est sis 88, Avenue du Général de Gaulle, Centre-Ville, **RCCM CG PNR 11 B 2572**, République du Congo.

Informé que :

En application du jugement commercial du mercredi **12 Juin 2024, répertoire 071,** suivant lequel le tribunal de commerce a prononcé la clôture des opérations de liquidation des biens de la société **ORYX PETROLEUM CONGO S.A.**

Il a donc été procédé à la radiation de la société **ORYX PETROLEUM CONGO S.A** en liquidation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) de Pointe-Noire.

La société **ORYX PETROLEUM CONGO S.A** est désormais liquidée et radiée.

***Pour Insertion Légale***

**Me Olgha Ghislaine TSONO**
**Liquidatrice**

**Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU**
**Notaire**
**Sise 08, Avenue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC face au stade Franco ANSELMI, Centre-ville, téléphone : (242) 06 976 66 12/ 05 575 20 98,**
**E-Mail : maitresaultia@gmail.com. République du Congo.**

# INSERTION LEGALE

**PRISME**
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES**
**AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA**
**Siège Social : 33 Av. Gustave ONDZIEL, centre-ville**
**RCCM n° CG-PNR-01-2019-B13-00223**
**Pointe-Noire**
**REPUBLIQUE DU CONGO**

Il ressort d'un acte établi en la forme sous seing privé, en date du dix février deux mil vingt-cinq, consistant en un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré en date du seize mai deux mil vingt-cinq sous le **folio 092/13, n°3785,** déposé au rang des minutes de la notaire soussignée en date du quatorze mai deux mil vingt-cinq, puis enregistré en date du seize mai deux mil vingt-cinq, que les associés de la société STEAM ECO CLEANING SAS, ont pris les résolutions suivantes :

**EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL**: La société a désormais pour objet: Froid ménager et industriel; Bionettoyage de surfaces professionnelles et ménagères ; Désinfection ; Désinsectisation ; Dératisation ; Déserpentisation ; Collecte et traitement des déchets industriels et ménagers; Electricité générale et instrumentation; Gestion et le traitement des déchets pétroliers et industriels ; Bionettoyage industriel; Transport et logistique des produits pétroliers; Vente et la location de matériel pétrolier; Mise à disposition du personnel forage, Importation et Exportation.

**CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL** : Le siège de la société qui était initialement établit à la villa 381 du bloc 11 de Tchikobo, centre-ville est transféré au n°33 de l'avenue Gustave ONDZIEL, centre-ville- Pointe-Noire.

**CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE:** La société est désormais dénommée « PRISME SAS ».

**NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL** : Monsieur Chris Arnauld DIAMBOMBA BAFOUIDINTSONI est nommé Directeur Général pour une durée indéterminée.

**OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE A BRAZZAVILLE** : Ouverture d'une agence de liaison dans la ville de Brazzaville, à l'adresse 218 rue Bangou, plateau des 15 ans. Elle est immatriculée au registre de commerce sous le numéro CG-BZV-01-2025-B20-00020.

MISE A JOUR DES STATUTS : En conséquence desdites modifications, les statuts de la société ont été mis à jour par la Notaire soussignée en date du quatorze mai deux mil vingt-cinq, et dûment enregistrés par le service de l'enregistrement des domaines et timbres de la ville de Pointe-Noire, en date du seize mai deux mil vingt-cinq.

**DEPOT LEGAL:** Dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le vingt-deux mai deux mil vingt-cinq, puis enregistré sous le numéro de formalité **CG-PNR-01-2025-D-00542.**

**Pour avis**
**Maître Sévériny Soltia**
**BITSINDOU NDIHOULOU**

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire**
**1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO**
**V ers le Rond point Mess Mixte de Garnison**
**Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre ville**
**B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64 / République du Congo**

# INSERTION LEGALE

**«4G SERVICES CONGO » SARL**
**Société à Responsabilité Limitée**
**Capital social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)**
**Siège social : 47 Rue Ondeko, quartier La Base - POINTE-NOIRE**
**REPUBLIQUE DU CONGO**
**RCCM : CG-PNR-01-2025-B12-00123**

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, **le 08 juillet 2025**, enregistré à Pointe-Noire, le **11 juillet 2025 sous folio 127/06, n°403**, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL)

OBJET:

La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

Gestion financière et comptable;
- Gestion de la paie ;
- Gestion des recouvrements;
- Gestion des assurances;
- Gestion des impôts et taxes;
- Services informatiques;
- Gestion des installations;
- Mise à disposition du personnel en intérim court et longue durée ;
- Import & export;
- Vente de tout matériels, outillage, logiciels et autres dans liés à l'activité;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «4G SERVICES CONGO» SARL

SIEGE SOCIAL : Pointe-Noire, 47 Rue Ondeko, quartier La Base, République du Congo

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE:

- Madame **Marina GATSE BABACKAS née POTARD MOHOUSSA OTTO** est nommée en **qualité de gérante de la société pour une durée indéterminée**

RCCM: **CG-PNR-01-2025-B12-00123**

DEPOT LEGAL : Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 16 juillet 2025.

*Fait à Pointe-Noire, le 18 juillet 2025*

**Pour avis**
**Maître Christèle Elianne BOUANGA -GNIANGAISE,**
**Notaire**

OPPOSITION POLITIQUE CONGOLAISE

# Seize partis ont fédéré autour de Pascal Tsaty-Mabiala

**Le 15 juillet 2025, l'opposition politique congolaise a effectué sa rentrée politique à son siège provisoire de l'UPADS, dirigée par Pascal Tsaty-Mabiala, son leader. Les seize partis membres de cette plateforme ont signé un manifeste et ont présenté leur pacte républicain, s'engageant à promouvoir et à renforcer l'unité nationale.**

La lecture du manifeste et du pacte républicain a été faite par Bonaventure Boudzika, secrétaire permanent du collège des présidents des partis de l'opposition, qui a souligné le rôle essentiel de l'opposition dans une démocratie pluraliste.

Ces partis se positionnent comme une alternative crédible à la majorité au pouvoir et s'engagent à réaliser l'unité et la cohésion au sein de l'opposition. Ils visent à renforcer la paix et la démocratie, ainsi qu'à promouvoir le respect de la Constitution et des lois de la République.

À travers ce manifeste, ils réaffirment leur volonté à lutter pour une gouvernance électorale fiable et équitable; restaurer l'État de droit en veillant au respect des droits de l'homme et des libertés publiques, et travailler à la création d'un pacte républicain qui serve de nouveau contrat social, orientant le pays vers une démocratie participative et un développement durable.

L'opposition rappelle au Gouvernement l'importance d'organiser des élections de qualité, afin de prévenir les troubles socio-politiques qui, malheureusement, entraînent des divisions et nuisent à l'unité nationale.

Ils soulignent ainsi la nécessité d'améliorer la gouvernance au Congo, notamment par la réécriture de la loi électorale de 2021; la réforme des fichiers électoraux, le recensement biométrique, l'implémentation de cartes biométriques et la mise en place d'un découpage électoral équitable. D'autres mesures incluent le renforcement des moyens de lutte contre la fraude électorale, la révision des montants de cautionnement des élections, et la garantie de l'indépendance totale de la CNEI.

Pour construire une nation congolaise fondée sur le vivre-ensemble, l'opposition s'engage à promouvoir la conscience républicaine et patriotique, tout en proclamant solennellement les valeurs républicaines.

Ils expriment leur détermination à défendre les engagements pris dans ce manifeste, qui reste ouvert à tous les partis de l'opposition sans conflits d'intérêts.

Enfin, dans leur pacte républicain, ils s'engagent à promouvoir l'unité nationale, à lutter contre la discrimination et la marginalisation à établir un État de droit transparent et impartial, à protéger les droits fondamentaux des citoyens, et à garantir les libertés d'expression, d'association, et de circulation. Ils s'opposent à l'impunité, à la corruption et à tous abus de pouvoir, tout en veillant à une gestion transparente des finances publiques.

Pascal Tsaty Mabiala, reconnu par les autorités comme le leader légitime de l'opposition politique congolaise, a déclaré: *«Nous restons cohérents dans nos idées et nos actions, visant à atteindre l'unité tant recherchée, bien qu'elle semble échapper à nos efforts».*

*Le collège des présidents de l'opposition politique congolaise*

Concernant l'unité de l'opposition, il a exprimé son étonnement face à ceux qui tentent de le rendre responsable des échecs à fédérer les forces autour d'un projet commun. *«Nous avons tendu la main à presque tous les partis se revendiquant de l'opposition parlementaire ou extra-parlementaire. Étant donné qu'il n'y a pas de divergences fondamentales entre nous, j'espérais un dénouement positif. Malheureusement, les idées préconçues, les préjugés, les accusations infondées et les querelles personnelles continuent de constituer des obstacles psychologiques et politiques à surmonter»,* a-t-il regretté.

Pascal Tsaty Mabiala a affirmé son soutien à l'unité de l'opposition, pourvu qu'elle contribue à la paix, à la cohésion nationale et au développement du pays. Il s'est réservé le droit de décider de la participation de l'opposition à l'élection présidentielle de 2026. *«Bien que le règlement intérieur et le manifeste que nous avons signés garantissent l'autonomie de chaque parti au sein de notre coalition, nous serons plus efficaces en adoptant une stratégie commune face aux enjeux de cette élection cruciale».*

Le chef de l'opposition a résumé son engagement par le triptyque : responsabilité, dialogue et compromis. *«C'est autour de ces valeurs que s'articule notre action au sein de l'opposition, s'éloignant des débats stériles et de la radicalité relayée par les réseaux sociaux qui nous inondent d'informations déformées».*

Cette rentrée politique a également permis à Pascal Tsaty Mabiala d'aborder la situation socio-économique du pays. Il a souligné que les indicateurs de l'évaluation de l'État sont préoccupants. *«La propagande du pouvoir ne pourra masquer longtemps la réalité. Les faiblesses du Gouvernement résident dans son incapacité à anticiper et son manque de rigueur dans la gestion des finances publiques. Les conséquences en sont la misère indescriptible du peuple, tandis que les gouvernants et leurs proches affichent ostentatoirement leurs fortunes».*

Sur le plan des finances publiques, *«la situation est encore plus alarmante et ne laisse guère place à l'optimisme. Sans aucun doute, la situation financière du Congo frôle la catastrophe. Le paiement plus ou moins régulier des salaires des fonctionnaires et assimilés n'est que l'arbre qui cache la forêt. L'État vit bien au-dessus de ses moyens, témoignant d'une irresponsabilité manifeste»,* a déclaré Pascal Tsaty Mabiala.

Il a appelé le Gouvernement à réduire considérablement et rapidement le train de vie de l'État, en alignant les dépenses obligatoires sur le niveau réel des recettes. *«Cela justifierait le dépôt au Parlement, actuellement en session, d'un collectif budgétaire, à cinq mois de la clôture de l'exercice budgétaire»*, a affirmé Pascal Tsaty-Mabiala.

Les seize partis signataires sont: l'UPADS de Pascal Tsaty-Mabiala, l'UDH-Yuki de Joseph Badiabo, l'UDR-Mwinda de Guy Romain Kinfoussia, le MUST de Claudine Munari, le PRL d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, le MNLC de Michel Mboussi-Ngouari, le CNR de Frédéric Bintsamou, l'UDLC de Gaspard Kaya Magane, l'URC de Dominique Basseyla, l'UFOVINA de Jean Michel Ebaka, le MR de Destin Gavet, le CDR de Bonaventure Boudzika, le CAR de Clotaire Mboussa Ellah, le CODEMA de Chris Antoine Walembaud, le MIS de Bonaventure Mizidy et le PC2E de Jean Ebina.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

## Editorial

### Evêque de Ouesso et de tous

L'ordination de Mgr Brice Armand Ibombo comme évêque de Ouesso samedi dernier marque une étape importante de l'histoire de notre évangélisation. Mgr Ibombo boucle la boucle de l'occupation de tous les sièges épiscopaux par les fils du Congo qui ont reçu leur baptême de la part des missionnaires. On peut donc dire que la boucle est bouclée. Nous comptons neuf diocèses ; nous avons neuf nationaux comme évêques. Ce n'est pas un triomphe, c'est seulement le signe que l'évangile portée en terre il y a 140 ans, a produit du fruit. Et que ce fruit peut, à son tour, pendre la suite des porteurs de l'évangile venus de très loin. Les fils de terroir prennent désormais la suite des *«ensemenceurs»* de l'évangile au Congo. L'inculturation en marche !

Mgr Ibombo insiste sur l'unité des filles et fils de Dieu dans notre Eglise, et ce n'est pas seulement une figure de style. Il nous faut rendre un hommage sans limites à la génération des missionnaires partis de loin et venus dans nos contrées, bible à la main. Avec le risque des dangers d'un exotisme qui n'incitait pas aux vacances. Les moustiques, les bêtes sauvages, les serpents des contrées mystérieuses sont toujours là, mais la manière de les appréhender est peut-être moins fantasmée aujourd'hui. A Ouesso, le dernier missionnaire est celui qui a eu ses successeurs évêques d'aujourd'hui comme catéchumènes il y a une trentaine d'années. Mgr Yves-Marie Monot a quitté le diocèse il y a trois ans, mais il n'a pas fermé la porte. C'est la fin d'un cycle et un temps de bascule mais la mission, qui n'est pas question de nationalité, se poursuit.

C'est l'ouverture d'un cycle ; l'application de tous les enseignements de Vatican II par les filles et fils du pays. Inculturation et synodalité sont mises au défi de la culture et du savoir-être d'aujourd'hui. Mgr Ibombo en a les atouts ; il prend en main un diocèse qui jouit d'une réputation de prospérité et où la Parole de Dieu fructifie, heureusement. L'historien qu'il est saura jeter son regard vers le passé ; l'intellectuel qui est en lui saura tracer le sillon pour un futur bien intégré aussi. Dimanche, il a insisté sur l'unité du peuple de Dieu et rappelé que là où est le chrétien, là est son Eglise. C'est un propos qui s'adresse à nous tous.

La foule des chrétiens partis de Brazzaville pour *«monter»* à Ouesso témoigne aussi de la notoriété de Mgr Ibombo, homme de contact toujours souriant, homme de livres, proche de son peuple qui s'embarque dans une *«aventure»* où il ne sera toutefois pas seul. Bonne route Monseigneur !

**Albert S. MIANZOUKOUTA**

ELECTION PRESIDENTIELLE 2026:

# Le PCT est-il en campagne anticipée?

**Alors que la campagne électorale officielle n'est pas encore lancée, le PCT semble déjà mener une campagne déguisée. En effet, le parti s'active pour faire élire son «candidat naturel», le «Grand timonier de la nation», sous l'œil complaisant de la CNEI et du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).**

La loi sur le pluralisme audiovisuel impose des étapes précises pour la campagne: une période hors électorale, une période pré-électorale, et enfin la période électorale. Cependant, le désordre s'installe déjà dans les rangs de la majorité présidentielle, donnant l'impression que la campagne a déjà commencé.

Ce climat fausse le jeu démocratique et, pour le citoyen ordinaire, cela ressemble à un lancement anticipé de la campagne. Le PCT et ses alliés expriment ouvertement leur désir de remporter *«une victoire éclatante»* pour leur candidat à la présidentielle de 2026.

Alors que le parti se prépare pour son 6ème congrès et l'élection présidentielle, l'importance d'un leadership fort est soulignée. Les militants sont encouragés à faire preuve d'unité et de discipline pour soutenir la candidature du Président de la République. Les membres du PCT, en synergie avec leurs alliés, se mobilisent déjà pour affronter la compétition de 2026.

Pierre Moussa avait promis des rassemblements et des méga-meetings, *«dont seuls le PCT et la majorité présidentielle ont le secret»*. Récemment, les cadres politiques du Pool, membres de la majorité présidentielle, se sont engagés à élire le candidat Denis Sassou-Nguesso. Une simple présentation de Jean Pierre Heyko Lékoba, commissaire politique désigné par le PCT, s'est transformée en une série d'engagements. *«Notre objectif est d'élire notre candidat. Je souhaite voir les enfants du Pool unis pour assurer cette victoire»,* a déclaré Isidore Mvouba.

À travers le pays, les associations et partis politiques se mobilisent après de nombreux appels pour que le Président de la République se porte candidat. La réponse du Président se fait toujours attendre, mais la motivation des cadres et militants reste intacte. Tandis que le Patriarche et le Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) ouvrent la voie, le PCT confirme déjà la victoire de son candidat naturel, sans se soucier des difficultés que rencontrent les Congolais, comme la pauvreté croissante, les pénuries d'eau, d'électricité et de carburant, ainsi que la flambée des prix alimentaires.

La situation se dégrade: la morbidité et la mortalité augmente, le chômage reste endémique, et de nombreux retraités vivent dans la misère, tandis que la criminalité et la dégradation des infrastructures urbaines s'accroissent. Les partis d'opposition semblent en hibernation et n'osent pas dénoncer cette campagne déguisée.

La Fédération de l'opposition congolaise estime que la crise multidimensionnelle que traverse le pays est sans solution, et la pauvreté continue de s'aggraver alors que les gouvernants s'engagent dans *«des diversions»,* comme cette campagne anticipée pour 2026. Jean Félix Demba Ntello a déclaré que l'élection de 2026 ne changera décidémment pas les pratiques du PCT.

**KAUD**

**ERRATUM**

Dans l'article paru dans **La Semaine Africaine n°4291,** traitant de l'engagement des cadres du PCT-Pool à faire réélire le président de la République (Page 3), le nom du Chef de l'Etat a été malencontreusement écorché. Il s'agit de **«Sassou-Nguesso»** et non «Sasou-Nguesso». Que son Excellence M. le Président veuille bien accepter nos excuses.

# Termes de Références:

**I. Information sur l'appel à candidature 'd'un consultant national ou international**

**Titre du projet:** Projet de rédaction du plan stratégique 2026- 2030 de la CAMEPS
**Titre du poste:** consultant pour « la rédaction du plan stratégique 2026-2030 »
**Date de publication du poste:** 15 juillet 2025
**Type de contrat:** consultant individuel
**Supervision:** Directeur Général de la CAMEPS
**Durée de la Mission** : Trente (30) jours
**Langue:** français
**Localisation:** Brazzaville, Congo
**Date limite du dépôt des offres:** 15 août 2025
**Date effective de démarrage de la mission:** Octobre 2025

**Source de financement: CAMEPS**

| | | |
|---|---|---|
| **Durée de la mission:** | 30 jours | |

**Dossier de candidature:** les consultants nationaux ou internationaux intéressés doivent présenter un dossier de candidature complet comprenant :
- Note explicative sur la compréhension de la mission ;
- CV incluant les copies des diplômes, les notes et certificat des expériences acquises 3 numéros de téléphones des personnes référenciées ;
- Offre financière .

Fait à Brazzaville, le – 3 JUIL. 2025

Directeur Général de la CAMEPS

Max Maxime MAKOUMBA-NZAMBI

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert**
**No. Congo BU_ 25_RFGS_316376**

# ASSURANCE SANTE

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS»), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017 et a son bureau situé au 4e étage de l'hôtel ACERAC, Impasse Bayardelle, Centre-Ville, Brazzaville.

CRS envisage souscrire à une police d'assurance maladie au bénéfice de son personnel et leurs ayant droits durant l'exercice fiscale 2026 qui commence le 1er Octobre 2025 et échoit le 30 septembre 2026.

Le contrat devra couvrir l'ensemble du personnel national de CRS Congo et les membres de leurs familles soit un total de 266 personnes dont 50 assurés principaux et 216 ayants-droits. Ces quantités pourraient changer au moment de la signature du contrat.

A cet effet, il est lancé le présent appel d'offres ouvert à égalité de conditions à toutes les compagnies d'assurance régulièrement implantées en République du Congo, disposant de solides références et remplissant pour l'essentiel les conditions prescrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. CRS encourage donc les compagnies intéressées à participer à la présente consultation ouverte en lui soumettant leurs meilleures offres.

Le marché est constitué en un (1) lot unique et indivisible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en envoyant un mail de demande à l'adresse **grace.mouzabakani@crs.org** avec objet « Demande de DAO No. Congo BU_25_RFGS_316376_Souscription à une police d'assurance maladie»

La date limite de réception des offres est fixée au 06 aout 2025 à 17h00.

**CATHOLIC RELIEF SERVICES – EGLISE CATHOLIQUE DU CONGO**

# CRS témoigne son soutien à l'Eglise en participant à l'ordination du nouvel Evêque de Ouesso

**La cérémonie d'ordination, présidée par Son Excellence Monseigneur le Nonce Apostolique du Congo et du Gabon, Mgr Javier Herrera Corona, a rassemblé de hautes autorités religieuses, politiques et administratives venues du Congo, de la République Démocratique du Congo et du Gabon. Le dimanche, CRS a également participé à la messe d'action de grâce, première célébration eucharistique du nouvel Évêque, marquant ainsi son soutien spirituel et institutionnel.**

Dans le cadre de cette mission, CRS a remis un don symbolique composé de matériel informatique, un geste visant à renforcer les capacités administratives et pastorales du diocèse, facilitant ainsi le travail quotidien du nouvel Évêque dans sa mission au service de la communauté. Il traduit l'engagement de CRS à accompagner les structures locales dans leur rôle crucial pour le développement humain et spirituel.

Par ailleurs, en marge de la cérémonie, le Représentant Résident de CRS a été reçu en audience par le Préfet du département de la Sangha. Cet entretien de courtoisie a permis de présenter les interventions de CRS dans la région, notamment dans le domaine de la santé, et de solliciter l'accompagnement des autorités pour la prochaine campagne de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA), prévue imminemment dans le département.

À travers ces actions, CRS continue de démontrer son engagement à œuvrer aux côtés des institutions religieuses et étatiques pour la promotion du bien-être des populations, dans un esprit de collaboration, de foi et de développement durable.

*De gauche à droite Mgr Brice A. Ibombo, nouvel Evêque de Ouesso, et le Dr Alemayehu GEBREMARIAM Représentant Résident de CRS Congo.*

*De gauche à droite, le Député de Gamboma 1, le DG de l'administration pénitentiaire, le Commandant de la Gendarmerie Nationale, le Préfet du département de la Sangha et le Représentant Résident de CRS Congo.*

*Le représentant résident de CRS Congo remettant symboliquement le don de matériel informatique à Son Exellence Monseigneur Brice Armand Ibombo.*

HYDROCARBURES

# Bruno Jean-Richard Itoua invite les acteurs pétroliers à l'unité

**Conformément à la réglementation en vigueur et en application des contrats de partage, les experts du Congo et des sociétés pétrolières exerçant au Congo ont analysé les dynamiques des marchés pétroliers internationaux et le comportement des différents types de bruts congolais. Ils ont fixé les prix du pétrole brut pour le deuxième trimestre 2025. Les travaux se sont tenus du 10 au 12 juillet dernier à Pointe-Noire avec pour société organisatrice AMMAT Global Ressources. La cérémonie de clôture a été présidée par le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua. Tandis que celle d'ouverture l'a été par le professeur Macaire Batchi, le directeur de cabinet dudit ministre.**

*Pour la postérité*

Pendant les deux jours, les experts et les sociétés pétrolières exerçant au Congo ont échangé dans un esprit de collaboration.

Les différentes analyses ont porté sur l'évolution de l'économie mondiale et sur le comportement du marché pétrolier international au cours du deuxième trimestre.

Ces analyses ont permis de montrer que l'évolution des prix du brut sur le marché international au cours du deuxième trimestre 2025, fortement impactée par les conséquences des mesures administratives américaines.

Au cours des travaux, les échanges ont porté sur quatre points dont: la dynamique du marché pétrolier international au deuxième trimestre 2025; les perspectives du marché au troisième trimestre 2025; le comportement des bruts congolais sur le marché international et la fixation des prix des bruts congolais pour le deuxième trimestre 2025.

S'agissant de la dynamique du marché international au deuxième semestre 2025, le prix du Brent a chuté d'environ 10$/b entre avril et mai, suite à la détérioration du climat économique due à la hausse des droits de douane américains et la hausse de la production de l'OPEP+.

Par contre, les moyennes trimestrielles pondérées de production de ces différentes qualités ont été: pour le Djeno mélange: 67,367$/bbl avec un différentiel de -0,814$/bbl par rapport au Brent daté; pour le Nkossa Blend:66,408$/bbl, avec -0,518$/bbl de différentiel par rapport au Brent daté; etc.

Dans son mot de remerciement, le directeur général de la société AMMAT Global Ressources, Massimiliano Mignacca, s'est dit satisfait de la bonne tenue de cette réunion des prix qu'elle a organisée pour la première fois.

A signaler que la moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures au deuxième trimestre 2025 est de 66,401 dollars par baril, avec un différentiel trimestriel moyen de -0,668 dollar par baril.

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a invité l'ensemble des acteurs pétroliers à rester unis afin de construire une industrie solide et plus transparente.

Le ministre Bruno Jean-Richard Itoua a annoncé la construction à Pointe-Noire de l'immeuble des hydrocarbures et du centre de formation sur le pétrole. Un centre qui vise à former les jeunes de niveau baccalauréat.

**Madocie Deogratias MONGO**

SANTÉ

# Ouverture du Centre médico-social de l'Or Vert à Dolisie

**Le Centre médico-social de l'Or Vert a récemment ouvert ses portes à Dolisie, après Brazzaville, Casablanca (Maroc) et Ouesso (département de la Sangha). L'inauguration a eu lieu dans une ambiance festive, sous le patronage du ministre de la Santé et de la population, Jean-Rosaire Ibara, accompagné du ministre de l'Économie fluviale et des voies navigables, Honoré Sayi. Y ont également pris part les préfets Micheline Nguessemi du Niari, Jean Jacques Mouanda de la Lékoumou, les parlementaires et bien d'autres autorités politiques, administratives ainsi qu'une foule enthousiaste.**

*Photo de famille devant le nouvel établissement.*

Dieudonné Tchicaya, administrateur-maire de Foundou-Foundou, a salué l'initiative en déclarant: *«Dolisie, notre troisième ville, bénéficie d'une infrastructure sanitaire ultramoderne, fruit d'un effort collectif. Ce projet vise à offrir des services de santé de qualité à tous et à renforcer le tissu social de notre communauté. La santé, pilier du développement, est une préoccupation majeure pour le président Denis Sassou-Nguesso».*

Ange Frédéric Ovaga, président directeur général du groupe Sécurex, a présenté la nouvelle structure: *«Nous sommes convaincus que ce centre, un véritable pôle d'excellence médicale, apportera des bénéfices durables aux habitants de Dolisie et du département. Avec plus de vingt lits, un bloc opératoire, une salle de réanimation, un laboratoire, une pharmacie intégrée et divers services médicaux, ce centre répond à un besoin réel. Nous aspirons à en faire un lieu de confiance et de guérison. D'ici fin 2025, nous prévoyons d'installer une unité d'ophtalmologie et une unité de dialyse pour mieux répondre aux besoins locaux».*

La cérémonie s'est conclue par la remise des certificats de conformité et la coupure du ruban symbolique, suivie d'une visite guidée, animée par le groupe tradi-moderne Navane et des danseurs sur échasses «Mukudji».

**Equateur Denis NGUIMBI**

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE**
**Notaire à Pointe-Noire**
**Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12. B.P : 4821, E-mail : yabbat-christian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.**

**ABC Maritime Gabon**
**Société à Responsabilité Limitée**
**Au capital de 1.000.000 FCFA**
**Siège social : Rue Père Bichet, 3ème Arrondissement, BP : 2160, Port Gentil, République du Gabon**
**RCCM : RG/POG 01-2004-B12-00108.**

## ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbaux des décisions de l'associée unique de la société ABC Maritime Gabon, du **16 Mai 2025,** pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 06 Juin 2025, enregistré au domaine et timbres en date du **16 Juin 2025, sous le folio 107/2 N°845,** il a été décidé de l'ouverture d'une succursale de la société en République du Congo, dénommée «ABC MARITIME CONGO», dont l'adresse sera sise à l'Avenue Charles De Gaulle, Tour Mayombe, entrée B, 8ème étage, Appartement A27, Pointe-Noire, République du Congo.

• Elle aura pour activités : Fourniture des services maritimes dans l'industrie pétrolière et/ou gazière offshore et toutes autres activités connexes »,

• Et pour Fondé de pouvoirs : Monsieur **MOULET Richard,** de nationalité Congolaise, domicilié à Pointe-Noire.

Immatriculée au Greffe du Tribunal de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B21-00005.**

*Fait à Pointe-Noire, le 11 Juillet 2025.*

**Pour insertion.**
**· Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -**

# COUP D'OEIL EN BIAIS

### Un homme brûle sa femme à Brazzaville

Un adjudant-chef des Forces armées congolaises (FAC) a été déféré lundi 21 juillet 2025 au parquet de Brazzaville où des poursuites ont été engagées contre lui par le procureur de la République. Il avait aspergé sa femme d'essence et incendié sa maison. Leurs enfants s'y trouvaient ! Le drame a été évité de justesse. L'épouse, grièvement brûlée au visage, a été admise au CHU. Cette tentative de féminicide s'est produite lundi 14 juillet dernier aux environs de 21h, dans le sixième arrondissement, Talangaï. Comment en est-on arrivé jusque-là, pour qu'un père, chef de famille, puisse prendre sur lui la très lourde responsabilité de décimer toute sa famille? Deux des cinq enfants du couple seraient également brûlés. Selon des informations, le couple avait des problèmes. Un communiqué du Procureur de la République indique que le présumé auteur *«est accusé de faits de violences conjugales et tentative d'assassinat par incendie sur son épouse».*

### Est-ce la fin de l'impunité à la Douane ?

Il est rapporté que par note de service prise le 10 juillet 2025, le directeur général des douanes a suspendu jusqu'à nouvel ordre un agent en fonction dans le département de la Bouenza. Il aurait tenté de faire passer au Port de Pointe-Noire trois conteneurs au contenu non déclaré et sans un seul document. Il aurait cédé au bakchich du convoi en provenance de la Sangha. Les opérations en douane de la société présumée corruptrice sont également suspendues. Le DG des douanes est, semble-t-il, décidé à lutter contre la corruption sur instruction du ministre des Finances. L'ampleur du phénomène de l'évasion fiscale et des agents véreux est telle qu'un universitaire a dénoncé l'implication de certains *«ministres»* et autres *«protégés du régime»*. Pourvu que ce ne soient pas seulement les petits poissons qui tombent dans le filet. L'opinion observe.

### L'escroquerie a-t-elle pris corps dans les mini-dépôts de vente de gaz ?

Mayanga, un quartier de l'arrondissement 8 Madibou, à Brazzaville. Nombre d'utilisateurs du gaz de cuisine de ce quartier se plaignent du fait d'avoir acheté une bouteille de 3,5kg dans un mini-dépôt, mais malheureusement, en arrivant à la maison, ils ont découvert que le brûleur de la gazinière ne s'allumait pas. La bouteille était vide. Les consommateurs sont invités à rester vigilants face à cette possible forme d'arnaque.

### Persistance des pratiques de veuvage avilissantes

Dans la société congolaise, il y a encore des femmes qui, après avoir perdu leur conjoint, sont soumises à des pratiques de veuvage avilissantes. La semaine passée à Madibou, l'arrondissement 8 de Brazzaville, une femme a raconté sur une chaîne de télévision privée, qu'elle a été *«chassée avec ses cinq enfants dont un nourrisson, par sa belle-famille, à la suite du décès de son époux»*. Sa belle-famille a nié les faits, sur la même chaîne. Le veuvage est réglementé par le Code de la famille. Dans certaines familles pourtant, la coutume prime sur la loi et les règlements.

**OFFICE NOTARIAL**
**MAITRE VANESSA U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA**

## INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique, reçu le douze mai deux mil vingt-cinq, enregistré **Folio 98/59 N°4078**, le Notaire soussigné a procédé à la création d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Dénomination: «INTERACTION » ;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger :

- Mise à disposition ; - Formation du Personnel ; - Prestations de services (Gardiennage, techniciens de surface, représentation commerciale) ;

Siège social: Sis au Centre-ville, Avenue Charles de Gaulle, immeuble Pharmacie MAVRE, 1er étage, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital: Un Million de Francs CFA (1.000.000 FCFA) ;

Gérant: Monsieur **DIBABENZI-KIBAMBA MATONTONDO Juvet-Dany Evrad ;**

RCCM: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le Numéro **CG-PNR -01-2025-B13-00102.**

*Fait à Pointe-Noire, le 14* Juillet 2025.

**Pour insertion.**
**Maître Vanessa U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA.**
**1er étage, Immeuble Pharmacie MAVRE, Avenue Charles de Gaulle, Centre-ville**
**Pointe-Noire – République du Congo B.P : 1810**
**Tél : (242) 06.927.42.08 / 05.561.17.97 Email : officenotarial@bnounguini.com**

**Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA**
**Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville,**
**sis 215 bis, Rue de la Musique Tambourinée centre-ville**
**Tél.06.648.85.83 / 05.542.17.01**
**E-mail : bertinmandilou@ Yahoo.fr**
**REPUBLIQUE DU CONGO**

**SOCIETE M.G.F**
**Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle**
**AU Capital de 1.000.000 F CFA**
**Siège : 1, Rue Dahomey (Poto-poto)**
**BZV/01 -2022 - B 13- 00143**

# DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une Assemblée Générale de décision de l'associé unique de la Société dénommée **«M.G.F-SARLU»**, a été reçu par **Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA** en date à Brazzaville du 14 juillet 2025, dûment enregistrée à Brazzaville la même date, aux Domaines et Timbres de la Plaine sous **Folio 122/11, n°3640,** il a été procédé à la **Dissolution Anticipée** de ladite Société sus énoncée.
Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de décision de l'associé, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le **15 juillet 2025**, conformément à la loi.

**Pour insertion**
**Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA**

**Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA**
**Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville,**
**sis 215 bis, Rue de la Musique Tambourinée centre-ville**
**Tél.06.648.85.83 / 05.542.17.01**
**E-mail : bertinmandilou@ Yahoo.fr**
**REPUBLIQUE DU CONGO**

**SOCIETE PREMIER PROPERTIES CONGO**
**Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle**
**Au Capital de 1.000.000 F CFA**
**Siège : Mpila, Immeuble Halle, 2ème étage PV (Centre-ville)**
**BZV/01 -2019-B 13- 00222**

# DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une Assemblée Générale de décision de l'associé unique de la Société dénommée **«PREMIER PROPERTIES CONGO-SARLU»**, a été reçu par Maître **Bertin MANDILOU LOUFOUA** en date à Brazzaville du douze mai 2025, dûment enregistrée à Brazzaville la même date, aux Domaines et Timbres de Bacongo **sous Folio 082/009, n°2374,** il a été procédé à la Dissolution Anticipée de ladite Société sus énoncée.
Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de décision de l'associé, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le **10 juillet 2025,** conformément à la loi.

**Pour insertion**
**Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA**

# VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le 16 Août 2025 à 9 heures précises du matin, par devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, statuant en matière civile dans la salle d'audience du Palais de justice de ladite ville sis en face du Consulat Général de France, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à la succession MBOUKOU DIMOUENI Françoise, représentée par BILENDO Amédée.

A la requête de Maîtres SATH COMPACT et Jean Bruno MPOUKOU, de nationalité congolaise, Huissiers de Justice, mariés, père d'enfants, domiciliées respectivement en leurs études sises au n°223, boulevard du 15 Août 1963, dans l'enceinte Saint Pierre, immeuble presbytère 2eme étage arrondissement Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire et au 37, Raymond PAILLET, quartier CHIC TCHITCHELLE, marché central arrondissement N° I Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire.
-Et en vertu de la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement civil, rôle n °133 répertoire n° 96, délivrée par la deuxième chambre civile du tribunal de grande instance de Pointe-Noire le 22 Juin 2016.
-D'un commandement aux fins de saisie immobilière du ministère de Maître Clotaire INKIRA, Huissier de Justice, près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, B.P.: 5243; téléphone 05.553.19.04/06.653.44.38 en date du 05 Mai 2002.
-Du jugement, rôle civile n°840, répertoire n°88 du 02 Avril 2022.
-De l'arrêt rôle civil n°412, répertoire 110 du 26 Décembre 2024.

**IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

L'immeuble ci-dessous désigné appartenant à la succession MBOUKOU DIMOUENI Françoise, représentée par BILENDO Amédée, de nationalité congolaise, domicilié au quartier OCH Baguette d'or, en face du Stade EPB à près de 100 mètres de l'Avenue Marien NGOUABI, dans l'enceinte côté droit en direction de fond TIE-TIE, rue non dénommée et numérotée, arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire.

**DESIGNATION**

Un immeuble urbain bâti situé à Pointe-Noire, cadastré n°01, section T, Bloc 130, superficie 400m2, sis au n°281 de l'avenue de la République (ex-avenue de la Révolution), réquisition d'immatriculation au livre foncier du département de Pointe-Noire, n° 11036 du 2 Avril 2021, appartenant en pleine propriété à la succession MBOUKOU DIMOUENI Françoise, représentée par Monsieur BILENDO Amédée, de nationalité congolaise, domicilié au quartier OCH à Pointe-Noire.
La propriété objet de la saisie immobilière est construite en matériaux durables.
Elle est composée:
Devanture de la propriété ou façade principale (sur l'avenue de la République)
La façade principale comprend cinq (05) locaux dont 04 servent de boutiques (commerces) et 01 habitation moderne.
Présence d'un portail métallique qui donne accès à l'habitation.
Le sol de la Cour revêtu d'une chape.
La fosse septique et le puisard sont construits en matériaux durables.
La façade arrière (sur la rue de LOUKOULOU)
La façade arrière comprend deux (2) habitations modernes.
Le mur de clôture de la façade arrière est construit en matériaux durables.
Présence d'un portillon métallique à un (01) battant qui donne accès aux habitations.
La façade latérale gauche:
Présence de la rue de TOKO.
La façade latérale droite:
Présence d'un mur de clôture mitoyen construit en matériaux durables.

**MISE A PRIX**

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 21 juillet 2021 par Maître Lin Brice OKEMBA, Avocat à la Cour, et déposé le même jour au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues sur:
-La mise à prix de: F. CFA 91.188.400
-Montant des enchères de: F. CFA 10.000.000 F. CFA.

*Fait et rédigé à Pointe-Noire*
*Le 06 Mai 2025.*

**Par l'Avocat de la partie poursuivante**
**Pour tous renseignements, s'adresser à:**
**1- Maître Lin Brice OKEMBA, Avocat à la Cour, Téléphone: 06 902 81 55.**
**2- Maître Clotaire INKIRA, Huissier de Justice, Téléphone: 05.553.19.04/06.653.44.38.**
**3- Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire.**

**3ème SOMMET ESPAGNE-AFRIQUE**

# Continuer d'amplifier les échanges commerciaux

**Madrid a abrité le troisième sommet Espagne-Afrique du 6 au 8 juillet 2025. Le secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et des représentants des gouvernements de Côte d'Ivoire, du Togo et de Somalie y ont participé. La relation ibéro-africaine a été l'honneur dans la capitale espagnole, en particulier les liens commerciaux entre l'Afrique et l'Espagne qui se portent de mieux en mieux. Pas moins de 5 tables rondes pour la première journée avec quelque 70 conférenciers africains et espagnols.**

*La relation ibéro-africaine a été l'honneur dans la capitale espagnole*

Ce sommet avait pour objectif: multiplier les opportunités pour les entreprises ibériques dans leurs secteurs d'excellence comme la construction, les énergies renouvelables, le dessalement de l'eau ou encore la pharmacie. Actuellement, l'Afrique représente 6% des exportations espagnoles et 7% de ses importations. Madrid, qui revendique sa proximité géographique avec le continent, aspire à jouer un rôle de leader dans des secteurs clés tels que les infrastructures, les énergies renouvelables et la pêche.

Le Maroc est le premier partenaire économique de l'Espagne en Afrique, suivi de l'Algérie, du Nigeria, de la Libye et de l'Afrique du Sud. Le commerce entre l'Afrique et l'Espagne continue de croître. Son volume près de 30 milliards d'euros au premier semestre 2024 dépasse les échanges entre l'Espagne et l'Amérique latine.

Les importations espagnoles d'hydrocarbures africains ont augmenté, depuis que l'Europe a décidé de sanctionner la Russie. Le Nigeria est le premier fournisseur de pétrole de l'Espagne et son deuxième fournisseur de gaz après l'Algérie. La flotte espagnole de pêche première d'Europe est très présente, du Maroc à l'Angola et de la Namibie à l'Afrique du Sud. Si les deux tiers des échanges se font avec l'Afrique du Nord, l'Espagne est le cinquième client de l'Afrique de l'Ouest, devant la France. Les investissements espagnols en Afrique se chiffrent à 6 milliards de dollars.

L'Espagne, qui a développé un nouveau réseau de Chambre de commerce en Afrique, aspire à être davantage présente sur le continent pour collaborer notamment dans la lutte contre l'immigration illégale via des projets de formation professionnelle pour les jeunes.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

**RD CONGO**

# L'épidémie de choléra continue sa progression

**Depuis plusieurs mois, la RD Congo fait face à une épidémie de choléra. Plus de 33.000 cas ont été recensés dans plusieurs provinces depuis le début de l'année avec plus de 700 décès. Les zones en conflit dans l'Est du pays sont particulièrement touchées, mais aussi la capitale Kinshasa qui enregistre près de 130 nouveaux cas chaque semaine.**

*Le choléra poursuit sa progression inquiétante*

Alors qu'on était en la 27e semaine de surveillance de la maladie, Samuel Kamba, ministre congolais de la Santé indiquait que «l'épidémie est dans une phase aigüe avec près de 1600 nouveaux cas détectés chaque semaine et un taux de létalité aux environs de 2%. Désormais, ce sont 17 des 26 provinces du pays qui sont touchées. La Tshopo compte le plus de cas, suivie du Sud-Kivu et de la capitale. A Kinshasa, en effet, des cas ont été signalés dans 25 des 35 zones de santé. Trois structures de prises en charge sont opérationnelles depuis plusieurs jours, deux autres devaient ouvrir jeudi 10 juillet et trois centres de traitement doivent encore se déployer rapidement. Tous les malades sont soignés gratuitement».

Le ministre de la Santé de la RD Congo a également assuré: «Nous avons assez de traitements pour tout le monde. J'incite les personnes présentant les symptômes comme des vomissements et des diarrhées à se faire dépister et soigner». Tout en rappelant que *«l'hygiène est capitale pour lutter contre la propagation de cette épidémie. Je promets que des citernes d'eau potable vont être mises à la disposition des habitants des quartiers de la capitale les plus touchés par les services de l'Etat»,* a promis Samuel Kamba.

La RD Congo est souvent frappée par des épidémies meurtrières de toutes sortes. En 1976, c'est dans ce pays que l'épidémie d'Ebola a été signalée pour la première en Afrique. Récemment, le pays a été secouée par le virus MPOX (variole du singe) qui est une maladie infectieuse se caractérisant notamment par une éruption cutanée qui peut être isolée, précédée ou accompagnée d'une fièvre ou de ganglions.

**A.-P. MASSAMBA**

**GABON**

# Les tensions persistent au sein du Parti démocratique gabonais

**Les querelles se poursuivent au sein du Parti démocratique gabonais (PDG), l'ancien parti unique qui a dirigé le pays pendant 55 ans. L'équipe nommée ou confirmée par Ali Bongo, ex-chef de l'Etat renversé en 2023, a souhaité tenir une réunion au siège de la formation. Mais l'équipe dirigée par Blaise Louembe, président élu lors du congrès de janvier dernier et qui la contrôle actuellement, en a refusé l'entrée. Il n'y a pas eu de violence, mais l'incident marque un tournant décisif dans le contrôle de cette formation politique.**

*Des membres de l'ancien parti unique*

Ils étaient une dizaine, arrivés à pied, ensemble devant le siège du parti. Dans la guérite, trois jeunes dames étaient chargées de signifier le refus d'entrée à la délégation. Arthur Benga Ndjeme, secrétaire général adjoint nommé par Ali Bongo, a ainsi fait marche arrière avec ses hommes, en jugeant illégitime le congrès qui a élu les occupants des lieux.

*«Un congrès ne s'improvise pas, a-t-il fustigé. On n'annonce pas un congrès du PDG le lundi pour le tenir le jeudi. Un congrès commence par des conseils provinciaux pour que le jour où il s'ouvre, les avis de tous les militants de l'intérieur du pays soient pris en compte lors des délibérations. Donc, on ne peut pas prendre une décision aussi importante de désigner un nouveau président sans consulter la base».*

Dans la cour du siège se trouvait Angélique Ngoma, la secrétaire générale élue lors du congrès du PDG de janvier d'où elle affirme tirer sa légitimité ainsi que celle de son président Blaise Louembe. *«Nous avons eu un distingué camarade-président qui, en septembre 2024, s'est mis en réserve de la République et des affaires politiques. A partir de ce moment, le Parti démocratique gabonais a mis en place des nouvelles structures, à l'issue d'un congrès extraordinaire qui a permis à ce parti de fonctionner jusqu'à présent»*, a-t-elle précisé.

**Gaule D'AMBERT**

**LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL**

**Etude de Maître Brislaine KOUTOU**
**Notaire**
**Sise 55, avenue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, marché Plateau, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.**

## AVIS DE CONSTITUTION

**DYNAMIC TRANSPORT & LOGISTICS**
**SOCIETE A RESPONSABILITÉ LIMITEE Unipersonnelle**
**AU CAPITAL DE 1.000.000 F. CFA**
**Siège Social: Arrondissement n°01, E.P. LUMUMBA**
**55, avenue Moé Vangoula, marché Plateau**
**Téléphone: 04 453 20 20**
**Email: louissergemakosso@gmail.com**
**Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO**

Aux termes d'un acte authentique reçu par **Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 07 mai 2025, dûment enregistré le 05 juin 2025,** sous le **folio 105/23, n°4403,** il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Dénomination sociale: **DYNAMIC TRANSPORT & LOGISTICS, en sigle «DTL» ;**

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:

- Logistique ;
- Prestations de services (Assistance voyage) ;
- Mise à disposition du personnel Off et On shore ;

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, ou à tous objets similaires ou connexes;

Adresse: 55, avenue Moé Vangoula, marché Plateau, Arrondissement n°01 , E.P. LUMUMBA, téléphone: **04 453 20 20,** Pointe-Noire - République du Congo ;

Administration: La Gérance est assurée par Monsieur **Louis Serge MAKOSSO,** pour une durée indéterminée ;

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B13-00107.**

**Pour avis,**
**La Notaire,**
**Maître Brislaine KOUTOU**

**DIOCESE DE OUESSO**

# Mgr Brice Armand Ibombo a été ordonné évêque. Il a pris possession de son siège épiscopal

**Autrefois capitale du cacao, Ouesso, dans le département de la Sangha, a été en fête à l'occasion d'un grand événement, la consécration d'un nouvel évêque nommé par le Pape Léon XIV le 28 mai dernier.**

*Les évêques posant avec les officiels à la sortie de la messe*

Samedi 19 juillet 2025, de nombreux pèlerins et chrétienté locale, rassemblés sur le parvis de la Cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso, venus des diocèses du Congo ainsi que de l'étranger (notamment de l'Italie, du Cameroun, du Gabon, de la R.D. Congo) ont participé à la messe de consécration et de l'installation du nouvel évêque de ce diocèse. Mgr Brice Armand Ibombo a reçu l'ordination épiscopale des mains de Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon. Un événement exceptionnel dans ce diocèse, comme il est tradition depuis son érection le 6 juin 1983 et la nomination de son premier évêque,, Mgr Hervé Itoua, par le Pape Jean-Paul II, ainsi que la prise de possession canonique de NN.SS Yves Marie Monot en 2008 et Gélase Armel Kema en 2022. L'événement du samedi dernier a rassemblé les évêques du Congo venus imposer leurs mains sur le nouvel évêque. NN. SS Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la province ecclésiastique du centre (PEC), président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Abel Liluala, archevêque de Pointe-Noire et de la province ecclésiastique du sud-ouest (PESO); Gélase Armel Kema, archevêque d'Owando et de la province ecclésiastique du nord (PENORD); Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la province ecclésiastique du centre (PEC), vice-président de la CEC; Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et de la province ecclésiastique du sud-ouest; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo et de la province ecclésiastique du nord; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie et de la province ecclésiastique du sud-ouest; Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando; Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala; Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire; Ephrem Ndjonie, évêque de Franceville (Gabon), sont venus entourer de leur affection et de leur solidarité pastorale celui qui fut pendant dix ans leur secrétaire général. La délégation de la Conférence épiscopale du Congo, composée des prêtres, religieuses et laïcs, partie de Brazzaville, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à 7h20, est arrivée à la Cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso aux environs de 23h, après plusieurs tracasseries de parcours liées au mauvais état de la route dans certaines localités et des ennuis techniques des véhicules. Le nonce apostolique et l'ensemble des évêques de la Conférence épiscopale du Congo, y compris le nouvel évêque à l'honneur, ont rallié la Cathédrale de Ouesso le vendredi 18 juillet, à 11h50. Accueilli par les pèlerins en liesse, juste un temps de recueillement en l'église cathédrale et la prière d'action de grâce de NN. SS Gélase Armel Kema et Javier Herrera Corona; le cortège épiscopal s'est rendu à la préfecture pour les civilités au préfet de la Sangha, Denis Okouya. Dans l'après-midi, le concert de chants qui devait avoir lieu avec la participation des chorales des Eglises évangélique et salutiste, n'a pu se tenir, à cause de la grosse pluie qui s'est abattue sur la ville de Ouesso.

*Le Nonce apostolique imposant les mains au nouvel évêque*

*Mgr Javier Herrera Corona remettant la crosse à Mgr Brice Armand Ibombo*

Le samedi 19 juillet, la messe a duré quatre heures: débutée à 9h40 et elle a pris fin à 14h. Elle a été présidée par Mgr Javier Herrera Corona qui a transmis le témoin au nouvel évêque après son ordination et son installation à la cathèdre, siège épiscopal. La procession d'entrée, partie du presbytère, a atteint le parvis de la cathédrale Saint Pierre Claver sous les aires de la musique de la chorale diocésaine. La cérémonie s'est déroulée avec la présence de plusieurs prêtres venus de partout, des diocèses du Congo et de l'étranger, notamment les abbés Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo; Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC; Christel Barthel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda; Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC); Léonard Santedi, recteur de l'université catholique de Kinshasa (R.D. Congo); les vicaires généraux, les vicaires épiscopaux et diverses Congrégations des sœurs religieuses ainsi que les représentants des confessions religieuses sœurs notamment l'Armée du salut. Les autorités du département de la Sangha ayant à sa tête le préfet Denis Okouya, les parlementaires et les autorités militaires, parmi lesquelles le Général Gervais Akouangué, commandant de la Gendarmerie nationale, étaient présentes. L'émouvante cérémonie flamboyante et priante était placée sous l'œil attentif du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, représentant le Gouvernement. L'abbé Ulrich Nzeuch, vicaire général et curé de la cathédrale Saint-Pierre Claver a, au début de la messe, souhaité une bienvenue cordiale à tous les pèlerins et autres personnalités présentes à cette messe d'ordination. Ensuite ont suivi: la présentation du candidat par l'abbé secrétaire chancelier pour que Mgr le nonce apostolique l'ordonne pour la charge épiscopale; la réponse du nonce apostolique en sa qualité de consécrateur principal: *«Vous devez avoir reçu la lettre m'autorisant à l'ordonner évêque, faites-en la lecture»*. C'est alors que Mgr Louis Portella Mbuyu, l'aîné de tous les évêques du Congo, a fait la lecture de la Bulle papale (décret de nomination) en latin et la traduction a été faite en français par un diacre.

Le nonce apostolique a basé son homélie sur des conseils au nouvel évêque. *«La Bulle de nomination est écrite en latin qui est la langue officielle de l'Eglise catholique romaine. La nomination d'un évêque est un moment de joie et de renouvellement. L'évêque est le pasteur propre de son Eglise, de son diocèse. Mgr Brice Armand Ibombo a été nommé, d'abord par le Pape François avant sa mort, puis confirmer par le Pape Léon XIV juste après son élection. La nomination de Mgr Brice Armand Ibombo est un don du Saint-Père fait à l'Eglise du Congo, notamment dans le diocèse de Ouesso»*, a indiqué Mgr Javier Herrera Corona. Ensuite, le nonce apostolique a invité le nouveau pasteur à mettre en valeur les fonctions d'un évêque à savoir: prêcher la Parole de Dieu, sanctifier et gouverner le peuple de Dieu. *«L'évêque doit être à l'écoute de ses prêtres, de ses diacres et de son peuple»*.

Après l'homélie, a suivi le rite d'ordination qui a comporté cinq parties: l'invocation de l'Esprit-Saint, le dialogue entre l'évêque consécrateur et le nouvel évêque, la litanie des Saints, le baiser de paix et les rites complémentaires. Ceux-ci commencent par l'onction du Saint Chrême sur l'heureux du jour, la remise de l'anneau, la calotte, la mitre, la crosse, l'évangéliaire.

Elle a pris fin par la séance d'obédience du clergé diocésain qui, à tour de rôle chacun, vient s'agenouiller devant le

***(Suite en page 9)***


**MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT**
**Notaire**
**Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA**
**(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),**
**Centre-ville, Brazzaville.**
**Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244**
**E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com**
**République du Congo**

**« M2J »**
**Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle**
**Au Capital d'UN MILLION de FRANCS CFA**
**Siège Social : 213, rue Ombélé, Ngamakosso, arrondissement 6 Talangaï, Brazzaville,**
**RCCM : CG-BZV-01-2015-B13-00372**
**REPUBLIQUE DU CONGO.**

**EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS.**

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée **«M2J»**, en date à Brazzaville du 20 juin 2025, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville **le 7 juillet 2025**, sous **Folio 116/24, n°3454,** deux résolutions ont été adoptées.

1- L'extension de l'objet social en y ajoutant : la location et la vente des matériaux de construction, la location et la vente des véhicules, la location et la vente du matériel événementiel, la vente des produits cosmétiques, d'habillement et articles d'habillement, le traiteur, le consulting et la formation ;

2- L'amendement des statuts au regard des modifications intervenues ainsi que les pouvoirs donnés à **Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT** pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, **le 11 juillet 2025,** sous le numéro **CG-BZV-01-2025-D-00818 ;**

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, **le 11 juillet 2025**, **sous le numéro CG-BZV-01-2025-M-13483.**

*Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2025*

**Pour avis,**
**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**
**Notaire**

nouvel évêque assis sur sa cathèdre.
A la fin de la messe, trois allocutions ont été prononcées. NN. SS Gélase Armel Kema a rendu grâce à Dieu pour le don offert à l'Eglise locale de Ouesso et rendu hommage à la chrétienté pour les trois ans passés par lui à la tête de ce diocèse, d'abord comme évêque titulaire puis comme administrateur apostolique. Il a remercié le Saint-Père pour la confiance placée en lui pendant trois ans pour paître les brebis en qualité de troisième évêque de ce diocèse. Avant de saluer et féliciter son successeur Mgr Brice Armand Ibombo.
Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, en sa qualité de président de la Conférence épiscopale du Congo, a dit toute sa joie d'accueillir un nouveau souffle qui vient apporter du sang nouveau. Mgr Brice Armand Ibombo n'est pas nouveau dans cette structure pour avoir travaillé et côtoyé les évêques pendant dix ans comme secrétaire général de la CEC. Avant de remercier le nonce apostolique pour sa sollicitude paternelle et le Saint-Père le Pape Léon XIV pour le choix porté sur la personne de Mgr Brice Armand Ibombo. Un merci spécial a été adressé au président de la République pour l'appui financier à cet événement. Enfin, il a invité la chrétienté à soutenir le nouvel évêque dans la prière.

*Le nouvel évêque reçoit l'obédience du vicaiire général sortant*

*Lors des civilités, le Préfet saluant l'archevêque de Pointe-Noire*

Le dernier intervenant, l'heureux du jour, a rendu grâce à Dieu pour ce don à l'Eglise du Congo, particulièrement au diocèse de Ouesso. Il a remercié le Saint-Père pour le choix porté sur sa personne. Aussi, a-t-il invité la communauté chrétienne à le soutenir dans sa lourde charge avant de remercier les autorités départementales de la Sangha pour cette collaboration fraternelle qui existe entre l'Eglise et l'Etat. Enfin, le nouvel évêque, en compagne de NN. SS Daniel Franck Nzika, Toussaint Ngoma Foumanet et Ephrem Ndjonie ont pris le bain de foule de la chrétienté rassemblée à l'esplanade de la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso.
Dimanche 20 juillet 2025, 16ê dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique C, Mgr Brice Armand Ibombo a célébré sa première messe en la Cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso. Il était entouré de l'ensemble des évêques et prêtres ainsi que des officiels présents à la cérémonie de prise de possession canonique.
Dans son homélie de près d'une heure, Mgr Brice Armand Ibombo a martelé que l'unité, la solidarité et le travail de tous les fils et toutes les filles de ce diocèse sont indispensables. Un message qui a retenu l'attention de la chrétienté et qui trace déjà le chemin de son plan pastoral. Des mesures disciplinaires seront envisagées contre le clergé et les responsables laïcs qui se seraient mal comportés. Le développement et l'émancipation du diocèse de Ouesso passent par l'observation de la discipline à tous les niveaux. Pour ce faire, trois conditions cardinales doivent être observées: l'unité, la solidarité et le travail.
A la fin de la messe, Mgr Ephrem Ndjonie a offert une crosse et une chasuble à Mgr Brice Armand Ibombo, et l'abbé Léonard Santedi une effigie de l'heureux du jour et un document sur l'université catholique de Kinshasa. Plusieurs autres donateurs ont offert des présents, dont Mme Ngomot Agathe Ndombi, une paroissienne de Saint Jean-Baptiste de Talangaï accompagnée de son époux. Elle a remis une soutane noire et une calotte.
Enfin, l'évêque de Ouesso a fait savoir que jusqu'à nouvel ordre, toutes les structures du diocèse fonctionnent normalement. Chaque prêtre en ce qui le concerne doit travailler dans son champ d'action, dans son champ de compétence, sans empiéter sur l'autre.
Outre les fonctions d'ancien secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), de 2013 à 2023, Mgr Brice Armand Ibombo a été de 2024 à 2025, vice-recteur du grand séminaire national de théologie cardinal Emile Biayenda, jusqu'à son élévation à la dignité épiscopale le 28 mai dernier.
Cependant, une fausse note à signaler au cours de ce pèlerinage, le décès, suite à un malaise, de Mme Badila Cécile, chrétienne de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï et mère biologique de l'abbé Jess Auguste Poungui, ordonné diacre le dimanche 29 juin dernier à Etoumbi, dans l'archidiocèse d'Owando.
La délégation de la Conférence épiscopale du Congo a quitté Ouesso lundi 21 juillet à 7h23, pour rallier Brazzaville, au Centre interdiocésain des œuvres, à 20h.

**Pascal BIOZI KIMINOU**
***De retour de Ouesso***

***A l'occasion de la consécration et de l'installation du nouvel évêque de Ouesso, ils ont dit:***

***- Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo***
*«L'Eglise catholique qui est au Congo est très heureuse en ce jour et exprime sa profonde gratitude au Très-Haut à l'occasion de cet événement. Il est d'importance capitale pour une Eglise qui est au Congo Brazzaville qui a reçu un nouvel évêque à Ouesso, nommé par sa Sainteté le Pape Léon XIV. La ville de Ouesso est un véritable carrefour, un lieu de rencontre et d'échange à l'image de l'Eglise qui se veut universelle et accueillante. Ouesso reçoit son nouveau pasteur, un homme choisi pour guider, enseigner, et sanctifier cette communauté qui lui est confiée. C'est une mission exigeante certes, mais aussi infiniment belle et porteuse d'espérance. À Mgr Brice Armand Ibombo, le chemin qui s'ouvre devant vous est celui du service, comme le Bon Pasteur. Vous êtes appelé a connaitre vos brebis, à les aimer, à les guider avec sagesse et discernement. Le diocèse de Ouesso, avec ses spécificités rurales et sa position de carrefour, présente des défis uniques mais aussi des opportunités extraordinaires. Je suis convaincu qu'avec les efforts de votre foi, de votre zèle pastoral et avec l'aide de l'Esprit Saint, vous saurez relever ces défis et rendre fertiles les talents de cette grande communauté».*

***- Abbé Michel Ange Bengene, secrétaire épiscopal de la Conférence épiscopale du Gabon:***
*«Avec les relations personnelles que j'ai tissées avec Mgr Brice Armand Ibombo pour avoir travaillé avec lui pendant longtemps, lui comme secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, et moi comme secrétaire général de la conférence épiscopale du Gabon renforcées par des relations purement amicales, je trouve que l'évêque ordonné aujourd'hui représente toute l'Eglise. Et nous sommes venus célébrer notre évêque, l'ordination d'un évêque qui nous a fait déplacer du Gabon jusqu'ici à Ouesso. Nous venons de vivre une célébration riche en grâces, riche en couleurs et nous repartons avec le cœur joyeux d'avoir participé à ce grand événement de l'ordination et de l'installation du nouvel évêque de Ouesso».*

***- Abbé Fuck Jucker Etsoh, prêtre du diocèse de Gamboma, en mission pastorale en Europe.***
*«Mgr Brice Armand Ibombo est un homme de prière, un frère que je connais depuis longtemps: nous sommes de la même paroisse, paroisse Saint Pie X de Gamboma. C'est aussi un homme qui rassemble, qui écoute, accompagne et charitable. Lorsque j'ai appris la nouvelle de sa nomination, j'ai ressenti des sentiments de joie et de reconnaissance envers Dieu. Pour moi, Mgr Brice Armand Ibombo est un homme qui peut conduire le peuple de Dieu et qui a dirigé l'Eglise. L'Eglise a besoin de pasteurs, des pasteurs disponibles et prêts».*

***- Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel.***
*«Je suis ici pas seulement en tant que fils du département de la Sangha et particulièrement de la ville de Ouesso, mais en ma qualité membre du gouvernement et représentant de cette institution, à l'occasion de l'ordination épiscopale de Mgr Brice Armand Ibombo. L'impression première c'est celle qui s'est dégagée de la voix des évêques qui remercient en premier lieu le président de la République qui a consenti les efforts importants pour que la cérémonie qui nous a permis d'être ici Ouesso soit une réussite. Le gouvernement travaille a ce qu'une telle occasion soit de convivialité républicaine, d'affermissement de la foi de certains et aussi d'expressions fraternelles. Pour les autres Congolais, ç'a été un moment convivial, un moment de partage. Ça été aussi un moment de fortification de la foi catholique pour les uns mais aussi un moment de réussite, de partage».*

**Propos recueillis par Madocie Deogratias MONGO**
***Depuis Ouesso***

## DIX-SEPTIEME DIMANCHE ORDINAIRE - ANNEE C

# Dieu donne son Esprit à ceux qui le prient

***Textes:*** ***Gen 18,20-21.23-32; Ps 137 (138),1-8; 2 Col 2,12-14; Lc 11,1-13***

Dans la plupart des diocèses et des paroisses, l'année pastorale est à sa fin. Les activités des mouvements d'apostolat sont au ralenti pour donner plus de proportion à la prière personnelle et collective, en profitant de ce temps de repos qu'offrent les grandes vacances afin de se refaire un tantinet dans une retraite spirituelle.
La prière est le thème principal au cœur des méditations de ce dimanche. Le contexte en est vraiment favorable. Chaque jour nous prions, dira-t-on, mais comment prions-nous? Et quelle est l'efficacité ou l'impact de nos prières? A qui nous adressons-nous?
Selon Saint Augustin d'Hippone, *«seul l'amour prie»;* autrement, Dieu écoute la prière du cœur qui aime, du cœur qui désire le bien. Et l'accomplissement du bien est le signe de la réalisation du règne de Dieu. Dans la première lecture, Abraham intercède auprès du Seigneur pour épargner les habitants de la ville de Sodome du châtiment de la mort, prévu par Dieu en réponse à leur inconduite.
Abraham, homme juste, se soucie de la vie des innocents face à l'annonce de la catastrophe qui va s'abattre sur Sodome et Gomorrhe. Il tente d'attendrir le cœur du Seigneur en priant avec insistance pour que Dieu renonce à son châtiment à cause de la présence de cinquante, quarante-cinq, quarante, trente, vingt, voire dix justes ou innocents qui se trouveraient au milieu des pécheurs impénitents. Dans ce dialogue semblable à une négociation, les six requêtes d'Abraham sont prises en compte par le Seigneur qui voit certainement en son serviteur, un cœur bon à l'image du sien, un cœur empathique vis-à-vis de la vie humaine dans le labeur quotidien. La gloire de Dieu n'est-ce pas l'homme vivant et heureux?
A travers la démarche d'Abraham se dégage aussi le modèle d'un intercesseur humble. Il s'adresse à Dieu avec courtoisie et un respect pieux perceptible par son langage: *«Quelle audace ai-je eue de parler à mon Seigneur, moi qui suis poussière et cendre»* (Genèse 18,27). C'est donc dans une attitude d'adoration que celui qui est considéré comme l'ami de Dieu parle à son Seigneur. Au psalmiste d'affirmer que Dieu écoute les humbles ou les pauvres de cœur qui savent compter sur sa miséricorde et se rabaisser devant sa face, et il résiste aux orgueilleux qui se suffisent à eux-mêmes et se prennent pour des dieux.
La confiance en Dieu, l'amour du prochain, l'humilité et la persistance sont des dispositions propices à l'exaucement de la prière. Comme les disciples dans l'évangile qui demandent à Jésus de leur apprendre à prier, chaque communauté chrétienne ou chacun devrait formuler la même requête en faisant siennes les intentions de prière qui plaisent à Dieu, intentions codifiées dans le *«Notre Père»* (Luc 11,2-4/Matthieu 6,9-13).
Jésus a appris à ses disciples à appeler Dieu *«Abba»* c'est-à-dire Père. En Christ, par la création et surtout par le baptême, nous sommes enfants de Dieu. Si naturellement nous sommes doués du sens de Dieu, capable d'entrer en relation avec notre Créateur par la prière, avec l'enseignement de Jésus les choses sont plus claires. En accueillant le Christ dans notre vie, nous sommes rendus fils et filles de Dieu (Jean 1,11-12).
Dorénavant, par Christ nous sommes héritiers de la filiation divine. Comme enfants de Dieu, nous avons à glorifier et à adorer notre Père créateur pour ce qu'il est pour nous et pour ses bienfaits. Vivre sous son règne, son autorité ou sa mouvance en privilégiant sa volonté ou sa Parole serait notre désir profond et même notre délice.
Après le souhait de la préservation des droits de Dieu (droit d'être reconnu comme unique Dieu et Créateur de l'univers, droit d'être aimé, adoré, obéi et servi en premier) quitte à se pencher sur les droits de l'homme (droit de survie et de protection, droit d'être heureux, libéré de tout fardeau et oppression, droit d'aimer et d'être aimé).
Les droits de Dieu et les droits de l'homme ne peuvent être garantis véritablement que grâce à l'Esprit Saint que Dieu donne à ceux qui le prient avec constance, car tout ce qui se construit sans lui est sans avenir: *«Le Seigneur veille sur les voies des justes, mais pour le pécheur à la fin, c'est l'échec»* (Psaume 1,8), *«Heureux ceux qui se confient en lui»* (Psaume 2,12), *«Sans moi vous ne pouvez rien faire»* (Jean 15,5). Oui Seigneur, envoie-nous ton Esprit et nous saurons prier!

**Abbé Aubin BANZOUZI**
**Vicaire à la Cathédrale Sainte Monique de Kinkala**

## *Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?*

ECONOMIE ET FINANCES

# Invite à un optimisme modéré

**Une lueur d'espoir pour le Congo. C'est le sentiment exprimé par le Comité national économique et financier (CNEF) qui s'est réuni lundi 14 juillet 2025 à Brazzaville pour la deuxième fois cette année. Il a noté une amélioration de la situation macroéconomique au premier trimestre de l'année au niveau national. On attend d'en percevoir tous les bénéfices, d'où une certaine prudence.**

*Une vue des membres du comité en pleine session*

La réunion a été dirigée par le président de cette instance, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Christian Yoka. Selon le Comité, la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier et la bonne tenue des activités dans le secteur hors pétrole sont à l'origine de l'amélioration de la situation macroéconomique enregistrée au premier trimestre. Cette évolution a été traduite par un excédent du solde budgétaire global et une augmentation de la masse monétaire. Les membres ont indiqué que l'activité économique devrait se consolider en 2025 avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait, selon les estimations de la BEAC, à 1,8 %, contre 1,5 % en 2024.

Sur le front des prix, l'inflation devrait s'accentuer avec un taux qui ressortirait au-dessus de la norme communautaire à 3,5 % en moyenne annuelle, contre 3,1 % en 2024. Elle serait en lien la hausse des prix de certains produits importés et les perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique.

Les membres ont également examiné les différents modes de financement de l'économie congolaise. Le comité a relevé une hausse de 3,3 % de l'encourt des crédits bruts accordés par les banques à la clientèle à 1.647 milliards de francs CFA au 31 mars 2025 et une baisse de créance en souffrance de 1,3% à 274,2 milliards de francs CFA. Quant au marché des valeurs du trésor, il a affiché une baisse de 22,37% des besoins exprimés et un encourt de 2528,14 milliards de francs CFA en fin du mois d'avril 2025. Il est en hausse de 6,90 % en glissement annuel.

Autant de motifs qui suscitent un optimisme chez les membres du CNEF. Lequel s'est félicité de la mise en place du cadre de concertation du trésor public avec son réseau de spécialistes en valeurs du trésor. Aussi a-t-il encouragé le Gouvernement à maintenir le cadre du dialogue en vue de favoriser le fonctionnement adéquat de l'économie congolaise.

Le ministre Christian Yoka a parlé ensuite des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, auxquelles il a pris part. Elles tiennent, a-t-il souligné, à la soutenabilité des finances publiques et visent à garantir la mobilité optimale des ressources nécessaires à la couverture des dépenses courantes de l'Etat et des dépenses d'investissement, pour une croissance forte et inclusive. A la réunion de Libreville, du 9 au 16juin 2025, le cadre permanent de concertation des trésors publics de la CEMAC a porté sur un thème important pour la soutenabilité des finances publiques : ''Réforme fiscale et pérennité du marché des valeurs du trésor de la CEMAC''. Qui est, a déclaré Christian Yoka, au cœur des priorités du Gouvernement en matière de mobilisation et de sécurisation des recettes fiscalo-douanières. *«Il a permis de dégager un ensemble de recommandations structurantes, parmi lesquelles l'accélération des réformes en vue de la digitalisation, de la matérialisation des procédures de collectes, de traitement et de centralisation des recettes publiques, l'évaluation de l'impact économique et social des dépenses fiscales en vue de leur rationalisation, l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment par des mesures favorisant la migration du secteur informel vers le secteur formel et l'accélération de l'opérationnalisation du compte unique du trésor»*.

**Philippe BANZ**

ECONOMIE DURABLE

# Des propositions pour l'après-pétrole

Les tables rondes consultatives des parties prenantes sur l'après-pétrole organisées par la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), respectivement à Pointe-Noire, du 16 au 17 juin, et à Brazzaville, du 10 au 11 juillet 2025, ont été très productives en propositions en tous genres.

*Les organisateurs et les participants*

Reste à les mettre en œuvre.

Promouvoir une transition énergétique juste et équitable, en réduisant la dépendance au pétrole et en favorisant le développement des secteurs économiques alternatifs respectueux de l'environnement, notamment en réduisant l'impact écologique, est une volonté affirmée par la RPDH et les pouvoirs publics. D'où l'appel à des réflexions stratégiques et à des actions concrètes lancés par l'ONG à travers les tables rondes organisées à Pointe-Noire et à Brazzaville. Elles s'inscrivent dans le cadre de la première phase du projet ''Préparer l'après-pétrole au Congo (PAPCO)'', qu'elle met en œuvre et qui est arrivé à son terme. Ces rencontres ont été parrainées par le ministère de l'Environnement, avec l'appui technique d'Energy Transition Fund et financier de la Fondation Rockfeller. Une série de consultations a été menée antérieurement auprès d'autres parties prenantes, notamment les communautés locales, les populations autochtones, des acteurs économiques.

A Pointe-Noire comme à Brazzaville, plus d'une centaine de participants aux profils variés, venus des administrations publiques, d'entreprises du secteur privé, des organisations de la société civile, des leaders communautaires et des médias ont examiné le sujet sous toutes les coutures. Après deux jours d'échanges, ils ont élaboré et adopté une feuille de route commune.

*«Notre pays, quatrième producteur du pétrole en Afrique, dépendant du pétrole, a trop souvent subi les contre-coups des fluctuations du marché mondial. Il est temps de trouver une alternative et décrire ensemble un nouveau chapitre fondé sur une économie verte, inclusive et résiliente»,* a déclaré Mme Résine Olga Ossombo Mayela, directrice générale du développement durable. *«La transition énergétique est une nécessité pour le Congo. La problématique de la diversification de l'économie n'est pas seulement un objectif, mais c'est une ambition que nous devons absolument atteindre en termes de survie à divers titres»,* a souligné Christian Mounzéo, coordonnateur national de la RPDH. Il reste à traduire les propositions formulées en actes concrets.

**Ph. BANZ et E.D. NGUIMBI**


CMJ & PARTNERS
Conseil juridique & fiscal

**INSERTION LEGALE**

Aux termes du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 09 juillet 2025, enregistré à Brazzaville, le **11 juillet 2025**, sous le numéro **3582, folio 120/1,** les membres du conseil d'administration de la société **PIPELINE DU CONGO**, société anonyme au capital de 1.000.000.000 Francs CFA, dont le siège social est à Brazzaville, Centre-ville, Poto-poto, 76, Avenue Amilcar Cabral ont décidé :
- De nommer Monsieur Aleksandr Konstantinovi ILIN, Directeur Général de la société **PIPELINE DU CONGO SA**, en remplacement de Monsieur **Duc Michel NGUEBANA.**

Ledit procès-verbal a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville et modification conséquente a été faite **le 11 juillet 2025 sous le numéro CG-BZV-01-2025-D-00819.**

***Pour Avis***
**Roche MABIKA**

***Gérant***
**CMJ & PARTNERS**
**Société Agréé CEMAC N° SCF 029**
**roche.mabika@cmj-partners.com**



**S.I.M.I CONGO**
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE**
**Au capital de : 100.000.000 F.CFA**
**Siège Social : Rue M'Bota, croisement Clinique NETCO, Centre-Ville, Pointe-Noire**
**RCCM : CG–PNR– 01-2014–B13 - 00021**
**République du Congo**

**ANNONCE LEGALE**

**REVOCATION DU MANDAT D'UN CO-GERANT**

Aux termes du procès-verbal de décisions de l'Associé Unique du 28 mai 2025 de la société **S. I.M.I Congo SARLU** il a été procédé à :
* La révocation de Monsieur **D'ANTONIO DI VITO Alberto** de ses fonctions de Co-Gérant, et ce avec effet au 1er juin 2025 ;

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00804.**

Inscription modificative au RCCM de Pointe -Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00804 le 8 juillet 2025**

***Pour avis.***

REPUBLIQUE DU CONGO

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

**REUNION DU 14 JUILLET 2025**

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) a tenu au titre de l' année 2025, sa deuxième session ordinaire, le 14 juillet 2025, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur **Christian YOKA,** Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Cette session a également connu la participation de Monsieur **Bruno Jean Richard ITOUA**, Ministre des hydrocarbures, de Monsieur **Ludovic NGATSE**, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale, de Monsieur **Marcel ONDELE**, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et, par visioconférence, de Monsieur **Yvon SANA BANGUI,** Gouverneur de la BEAC, de Monsieur **Michel DZOMBALA**, Vice-Gouverneur de la BEAC, de Madame **Jacqueline ADIABA NKEMBE**, Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et de Monsieur **Louis BANGA NTOLO**, Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l' Afrique Centrale (BVMAC).

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS**, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, le Comité a d'abord pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au premier trimestre de l'année en cours, ainsi que des perspectives pour l'année 2025. Ensuite, il a passé en revue l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise. Enfin, les membres du Comité ont examiné les projets de rapport d'étude sur la stratégie nationale d'import substitution et d'enquête sur les importations de textiles au Congo.

**Sur le plan international,** le Comité a noté que la situation économique mondiale a été moins dynamique au premier trimestre 2025, en raison principalement des mesures tarifaires adoptées par l'administration américaine et des mesures de rétorsion prises par ses principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI), dans son édition «les Perspectives de l'économie mondiale», publiée en avril 2025, a révisé sa prévision de croissance pour l 'économie mondiale en 2025, à 2,8% contre 3 initialement prévu. En 2026, elle devrait se situer à 3%.

**Sur le plan sous régional,** selon la BEAC, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) s'est accru de 8,5% au premier trimestre 2025, après 6, I % un an plus tôt. Le taux d'inflation s'est établi à 4,0% en moyenne annuelle au premier trimestre 2025, après 4,9% en 2024. Pour l'année 2025, le taux de croissance du PIB s'établirait à 2,4% contre 2,9% en 2024. Le taux d'inflation devrait revenir autour de 2,8%, contre 4,1 % en 2024.

**Sur le plan national,** le Comité a noté une amélioration de la situation macroéconomique au premier trimestre de l'année 2025, tirée par la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier et la bonne tenue des activités dans le secteur hors pétrole. Cette évolution se traduit par un excédent du solde budgétaire global base engagements, hors dons, et une augmentation de la masse monétaire. En conséquence, l'activité économique devrait se consolider en 2025, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait, selon les estimations de la BEAC, à +1,8%, contre +1,5% en 2024.

Sur le front des prix, l'inflation devrait légèrement augmenter avec un taux qui ressortirait au-dessus de la norme communautaire, à 3,5% en moyenne annuelle, contre 3,1% en 2024, en lien avec la hausse des prix de certains produits importés et les perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique.

Examinant les différents **modes de financement** de l'économie congolaise, le Comité a relevé une hausse de 3,3% de l'encours de crédits bruts accordés par les banques à la clientèle à 1 647,0 milliards de FCFA au 31 mars 2025, et une baisse des créances en souffrance de 1,3 0/0 à 274,2 milliards. Le marché des valeurs du trésor quant à lui, affiche une baisse de 22,37% des besoins exprimés et un encours de 2 528, 14 milliards FCFA à fin avril 2025, en hausse de 6,90% en glissement annuel. A cet égard, le Comité s'est félicité de la mise en place du cadre de concertation du Trésor public avec son réseau de Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) et a encouragé le Gouvernement à maintenir le cap du dialogue en vue de favoriser le fonctionnement adéquat de l'économie nationale.

S'agissant du rapport relatif à l'étude sur les modalités de mise en œuvre de la stratégie nationale d'import-substitution le Comité a recommandé un travail complémentaire avec l'ensemble des acteurs concernés.

Concernant l'enquête sur les importations de textiles au Congo, le Comité a encouragé le Gouvernement à mettre en œuvre les recommandations formulées dans ce cadre. L'objectif est notamment d' améliorer la mobilisation des recettes publiques et de préserver la stabilité externe de la monnaie en assurant un contrôle approprié des acteurs et des opérations d'importation de biens et services.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC.

*Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2025*

**Le Président du CNEF,**

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
Président
CONGO

Christian YOKA

REPUBLIQUE DU CONGO

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

# COMMUNIQUÉ RELATIF A LA PUBLICATION DE LA LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DE MICROFINANCE ET DE PAIEMENT AGREES ET IMMATRICULES AUPRES DU COMITE NATIONAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER (CNEF)

Le Président du Comité National Économique et Financier (CNEF), Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public porte à la connaissance du public que la liste officielle des établissements de crédit, de microfinance et de paiement agréés au Congo et immatriculés auprès du CNEF est disponible.

Cette publication s'inscrit dans le cadre des actions entreprises pour renforcer la transparence et la protection des consommateurs des services financiers, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Il est rappelé aux usagers et au public que seuls les établissements figurant sur cette liste sont habilités à exercer des activités de collecte de l'épargne et d'octroi de crédits sur le territoire national. Toute transaction avec des structures non agréées expose les usagers à des risques importants de perte de l'épargne et de frais usuraires ou abusifs.

La liste actualisée sera publiée dans le Journal Officiel de la République du Congo et pourra être consultée :

- sur le site officiel du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public : www.finances.gouv.cg ; et
- au Secrétariat Général du Comité National Économique et Financier (CNEF), situé à la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville.

Le Président du CNEF invite le public à la plus grande vigilance et encourage chacun à vérifier systématiquement l'immatriculation et l'agrément des établissements avant tout engagement financier.

*Fait à Brazzaville, le 08 juillet 2025.*

Le Président du CNEF,

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER * CONGO *
Président

Christian YOKA

REPUBLIQUE DU CONGO

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER * CONGO *
Secrétariat Général

## LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DE MICROFINANCE ET DE PAIEMENT IMMATRICULES AU COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER (CNEF)

| | Dénomination | Numéro d'immatriculation au CNEF | Numéro d'agrément | SIEGE SOCIAL |
|---|---|---|---|---|
| Banques | BCI | 3-0003/EC/2022/CNEF | 7992/MEFB-CAB du 29/09/2006 | Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville |
| | BCH | 3-0005/EC/2022/CNEF | 982/MEFB-CAB du 09/06/2008 | Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville |
| | UBA | 3-0006/EC/2022/CNEF | 8854/MFBPP-CAB du 14/06/2011 | 37,avenue William Guynet,centre ville |
| | BOA | 3-0010/EC/2022/CNEF | 2936/MEFB-CAB du 01/04/2004 | Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville |
| | ECOBANK Congo | 3-0011/EC/2022/CNEF | 5431/MEFB-CAB du 28/08/2007 | Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville |
| | BSCA | 3-0014/EC/2022/CNEF | 13785/MEFPPPI-CAB du 28/05/2015 | Boulevard Denis Sassou NGUESSO,centre ville |
| | BGFIBank | 3-0018/EC/2022/CNEF | 6798/MFB-CAB du 17/08/2018 | Boulevard Denis Sassou NGUESSO,centre ville |
| | BPC | 3-0019/EC/2022/CNEF | 14090/MEFPPP-CAB du 23/10/2012 | Boulevard Denis Sassou NGUESSO,centre ville |
| | CDC | 3-0022/EC/2022/CNEF | 727/MEFB-CAB du 11/03/2002 | Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville |
| | **Dénomination** | **Numéro d'immatriculation au CNEF** | **Numéro d'agrément** | **SIEGE SOCIAL** |
| EMF | COFINA | 3-0001/EM/2022/CNEF | 6814/MFB-CAB du 01/07/2020 | 67,avenue Nelson MANDELA |
| | MECRECU | 3-0002/EM/2022/CNEF | 4479/MFBPP-CAB du 23/06/2017 | 41, rue Makoua Poto-Poto |
| | Express Union S.A | 3-0004/EM/2022/CNEF | 1220/MEFB-CAB du 15/09/2009 | 08, Rue MBAKA Poto-Poto |
| | HOPE Congo S.A | 3-0007/EM/2022/CNEF | 4834/MFBPP-CAB du 29 juin 2010 | 82, rue LEKANA, Moungali |
| | CCFO | 3-0008/EM/2022/CNEF | 7255/MEFB-CAB du 19/11/2007 | 04 rue Marcel OKOYO OYO |
| | CAPPED | 3-0009/EM/2022/CNEF | 21457/MFBPP-CAB du 01/09/2021 | Villa 438 avenue de l'O.U.A MAKELEKELE |
| | MUCODEC | 3-0013/EM/2022/CNEF | 5384/MEFB-CAB du 31 juillet 2006 | 1, rue Colbert-Centre ville |
| | COMIFI | 3-0016/EM/2022/CNEF | 2796/MEFB-CAB du 06 avril 2005 | Boulevard Chales DEGAULE en face du CCF |
| | CCEC | 3-0017/EM/2022/CNEF | 7252/MEFB-CAB du 15 novembre 2007 | 68,rue MBOKO, Poto-Poto |
| | CFCM | 3-0020/EM/2022/CNEF | 2794/MEFB-CAB du 06/04/2005 | avenue de l'OUA Makélékélé |
| | CAIEC | 3-0021/EM/2022/CNEF | 5383/MEFB-CAB du 31/07/2006 | Eglise Saint Esprit de Moungali |
| | CFPR/CA | 3-0023/EM/2022/CNEF | 2791/MEFB-CAB du 06/04/2005 | 11, rue MBAMOU Talangai |
| | FODAM | 3-0024/EM/2022/CNEF | 10032/MEFB-CAB du 23/11/2006 | 94 avenue 15 août 1963 Grand marché PNR |
| | MUPROCOM (CMPC) | 3-0025/EM/2022/CNEF | 10036/MEFB-CAB du 23/11/2006 | Quartier Warf, Pointe-Noire |
| | SODECO | 3-0026/EM/2022/CNEF | 14514/MEFPPPI-CAB du 24/09/2013 | 215 Avenue de la Base aérienne Batignolles |
| | CADC | 3-0027/EM/2023/CNEF | 10024/MEFB-CAB du 23/11/2006 | place du marché MINDOULI |
| | GFC | 3-0028/EM/2023/CNEF | 14510/MEFPPPI-CAB du 24/09/2013 | Av.de l'idépendance n°180 Rond point MAHOUATA PNR |
| | Crédit HLM | 3-0030/EM/2023/CNEF | 25929/MEF-CAB du 19/12/2023 | 82, avenue Matsoua, Bacongo |
| | MECL | 3-0031/EM/2023/CNEF | 6793/MFB-CAB du 17/08/2018 | n°67 Rue LOUDIMA, croisement av. BOUETA MBONGO |
| | GUILGAL Congo S.A | 3-0032/EM/2024/CNEF | 4533/MEF-CAB du 13/03/2024 | n°79 Rue Djambala MOUNGALI |
| | FINAM CONGO SA | 3-0033/EM/2024/CNEF | 20052/MEF-CAB du 30 /12/2023 | 150, rue Mbochis, croisement rue mbochis et avenue Miadeka ouenzé |
| | MUDACOM | 3-0034/EM/2024/CNEF | 2789/MEFB-CAB du 06 avril 2005 | 109, rue loango Miadéka, Ouenzé |
| | **Dénomination** | **Numéro d'immatriculation au CNEF** | **Numéro d'agrément** | **SIEGE SOCIAL** |
| ETS. PAIEMENT | MOBILE MONEY CONGO | 3-0015/EP/2022/CNEF | 2708/MFBPP-CAB du 27 mai 2022 | 36, avenue Amilcar Cabril, centre ville |
| | MOBILE COMMERCE CONGO | 3-0029/EP/2023/CNEF | 25929/MEF-CAB du 19/12/2022 | 2ème étage , Immeuble SCI Monte Cristo Rond -point de la Gare |

CONSEIL NATIONAL DE LA SANTE

# Des orientations ambitieuses pour améliorer la santé publique

**Les experts du secteur de la santé, des autorités politiques et déconcentrées étaient en conclave du 16 au 18 juillet 2025 au Centre international des conférences de Kintélé pour réfléchir sur les pratiques efficaces à mettre en œuvre afin de garantir aux populations un meilleur accès aux soins de qualité et adaptés à leurs besoins.**

*Les officiels à l'issue de l'ouverture des assises*

C'était à l'occasion de la deuxième session ordinaire du Conseil national de la santé ouvert par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, en présence des membres du Gouvernement et d'autres personnalités politico-administratives.

A la cérémonie d'ouverture, le représentant de l'OMS au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodjinou, avait souligné que ''le leadership, la gestion stratégique et la gouvernance à tous les niveaux sont essentiels pour garantir le plein exercice du droit au meilleur état de santé possible''. *«Ce conseil nous permet d'évoluer vers la couverture sanitaire universelle, …, vers la prévention et la réponse aux urgences et vers la promotion d'un meilleur état de santé et de bien-être pour nos populations. L'atteinte de ces stratégies nécessitera un renforcement de tous les piliers du système y compris la qualité et la disponibilité des ressources humaines conformément à la stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé à l'horizon 2030, adoptée par l'Assemblée mondiale de la santé en 2016»*, a-t-il dit.

C'est sur le thème *:«La gouvernance du système de santé congolais, face aux défis de l'atteinte de l'objectif de développement durable (ODD)3»* que se sont tenues les assises du deuxième conseil national de la santé. Dans une démarche de dialogue et de partage, les professionnels de la santé ont posé le diagnostic du secteur et proposé des pistes de solutions allant, entre autres, de la revitalisation des districts sanitaires à l'amélioration du financement du secteur en passant par le renforcement des infrastructures et des équipements.

Pour un financement optimal de la santé, les membres du conseil ont sollicité l'affectation de financements innovants au secteur de la santé, tout en renforçant les mécanismes de réédition des comptes et d'équité territoriale pour réduire les inégalités. Un suivi des recettes générées par les formations sanitaires devrait également être priorisé.

Dans l'optique de réduire les évacuations sanitaires, objet de plusieurs malversations, les conseillers ont recommandé au Gouvernement de mettre en œuvre des stratégies idoines pour la gestion efficace des ressources et la négociation des tarifs préférentiels auprès des partenaires.

Premier maillon de la pyramide sanitaire, les districts sanitaires sont malheureusement l'ombre d'eux-mêmes en raison des faiblesses budgétaires. La solution viendra, selon les membres du conseil, de la décentralisation de leurs allocations budgétaires, en affectant 15% du budget des collectivités locales aux formations sanitaires, ainsi que du renforcement des capacités techniques et managériales des ressources humaines qui y sont affectées.

Face aux urgences de santé publique, les participants ont estimé qu'il convient de rendre opérationnel un mécanisme de coordination multisectorielle suivant l'approche ''une seule santé'' pour une réponse intégrée aux menaces sanitaires. Le Gouvernement est également appelé à pré-positionner les intrants d'urgence en fonction des cartographies des risques tout en veillant à la provision des stocks d'urgences départementaux.

Pour le ministre de la Santé et de la population, le Pr Jean Rosaire Ibara, ces recommandations traduisent la volonté des professionnels à impulser les réformes entreprises dans le secteur sanitaire, car *«l'équité en santé n'est pas une option, c'est une exigence morale et un fondement de la cohésion sociale. Face aux menaces qui pèsent sur la santé, qu'il s'agisse des pandémies,… ou des nouvelles vulnérabilités sociales, notre santé doit se montrer adaptable et proactive»* a-t-il recommandé.

**E.M.-O.**

EDUCATION

## Que les dirigeants inscrivent leurs enfants à l'école publique!

Face à l'état critique du système éducatif congolais, la Dynamique pour la promotion de l'éducation de qualité pour tous & développement (DPEQP-TD) a organisé vendredi 18 juillet 2025, à la Maison de la société civile, un plaidoyer pour relever le secteur. Une action citoyenne pour interpeller le Président de la République sur l'urgence d'une réforme structurelle de l'école congolaise.

*Patrice Tsoumou, pendant la conférence.*

L'objectif de cette initiative serait de sortir le système éducatif de son ''profond marasme''. Classes surchargées, établissements délabrés, déficit d'enseignants, absence de planification rigoureuse, résultats scolaires alarmants… la DPEQPTD dresse un tableau sans appel. Son plaidoyer se veut un cri du cœur, mais aussi un appel à la responsabilité et à l'engagement politique au plus haut niveau de l'État, a lancé le président de cette dynamique.

Patrice Tsoumou, président de la Dynamique, a illustré la situation par une analogie saisissante : *«Le système éducatif est un enfant malade que l'on a amené à l'hôpital. Le médecin les Etats généraux de l'éducation a fait son diagnostic et prescrit une ordonnance. Mais depuis, personne ne s'est pressée d'aller à la pharmacie chercher les médicaments»*. Selon lui, un quinquennat s'achève sans que des mesures concrètes aient été mises en œuvre, malgré le consensus sur la gravité de la situation.

La DPEQPTD regrette que les recommandations issues des Etats généraux de l'éducation de janvier 2024 ne soient pas encore traduites en actions. *«À ce rythme, on risque de passer de chaos en chaos»,* avertit-elle. C'est à ce titre que la Dynamique sollicite une rupture avec les pratiques managériales traditionnelles, jugées peu transparentes et inefficaces. Elle propose une gouvernance participative de l'éducation, fondée sur la redevabilité, la transparence des programmes ministériels, et l'évaluation régulière des performances.

Autre proposition: l'obligation pour les responsables politiques d'inscrire leurs enfants dans les écoles publiques. Une mesure symbolique, mais porteuse d'un véritable potentiel de transformation. Elle vise à susciter une prise de conscience collective et à créer une pression sociale pour améliorer les conditions de l'enseignement public. Une idée similaire est avancée pour le secteur de la santé, appelant les dirigeants à se faire soigner dans les hôpitaux publics.

L'association se positionne en partenaire, prête à accompagner les pouvoirs publics avec des propositions concrètes, dans un esprit constructif, a dit Patrice Tsoumou. Il a invité tous les acteurs: autorités, citoyens, partenaires sociaux, enseignants, médias à s'engager dans ce combat commun pour refonder l'école congolaise. Car, rappelle-t-il, *«l'éducation est le navire dans lequel toute nation s'embarque pour aller vers le rivage du développement».*

La DPEQPTD exhorte le Président de la République à faire de cette cause une priorité nationale.

**Darchevie KETTE BONAZEBI**
**(Stagiaire)**

ANCIENS ENFANTS DE TROUPE DU CONGO

# Réélu, Rémy Ayayos Ikounga s'engage à assurer avec dignité sa mission

**Réunis le dimanche 6 juillet 2025 dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès de Brazzaville pour une assemblée générale, les membres de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo (AET) ont réélu à la tête du bureau exécutif national l'AET Rémy Ayayos Ikounga. Lui et son bureau ont un mandat de trois ans.**

*Les membres élus du Bureau exécutif national*

Le président réélu dit mesurer déjà le poids et la dimension de la charge qu'on vient de lui confier à nouveau. *«Mais, je puis d'ores et déjà vous rassurer, le bureau exécutif national de notre association s'engage fermement à répondre à vos attentes». «Je fais le serment, ici et maintenant, d'assurer avec honneur et dignité la mission de conduire notre navire à bon port. Pour cela, je sais compter sur le concours inconditionnel de tous les membres du BEN qui ont bénéficié autant que moi de votre adoubement»*. Aussi a-t-il exhorté les membres du nouveau bureau à poursuivre sur la même lancée, *«afin que nos efforts constants et conjugués soient toujours couronnés de succès»*.

A propos de la célébration des 80 ans de la création de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), prévue l'an prochain, il a souligné : *«C'est là une grande occasion pour raffermir nos rangs, renforcer les liens intergénérationnels, mettre en exergue toute l'histoire de notre école et exalter les valeurs qu'elle nous a inculquées».*

Avec la création de la Fédération des anciens enfants de troupe d'Afrique, a-t-il indiqué, *«notre association jouit désormais d'un rayonnement international. En effet, en accédant à la présidence de cette jeune organisation panafricaine, notre ambition est de porter haut la voix de tous les AET du Congo, de défendre sur le continent les valeurs qui nous distinguent, tout en bénéficiant des échanges et de l'expérience associative des autres AET»*, a conclu le président Rémy Ayayos Ikounga, qui est également le président en exercice de cette fédération panafricaine.

Bien avant, il a été présenté et adopté le rapport moral, financier, ainsi que celui de la Commission de contrôle et d'évaluation pour la période 2022-2025. A cela, a été joint le point d'information fait sur la 16e Journée nationale de l'AET; sur la contribution de l'association des AET du Congo au 80e anniversaire de l'EMPGL, prévu en 2026, ainsi qu'un point d'information sur les activités de la Fédération des anciens enfants de troupe d'Afrique (FAET).

**Alain-Patrick MASSAMBA**

**Bureau exécutif national**

**Président:** Rémy Ayayos Ikounga
**Vice-président:** Armel Nzoulani
**Secrétaire général:** René Nganongo
**Secrétaire général adjoint:** Serge Eugène Ghoma Boubanga
**Secrétaire chargé de la communication:** Michel Zamba
**Secrétaire chargé de la communication adjoint :** Armel Elenga
**Secrétaire chargé des affaires sociales et de la solidarité:** Marcel Mabiala
**Secrétaire chargé des affaires culturelles et sportives:** Avicene Cléoface Nzikou
**Trésorier général:** Arthur Ndey Moizibi
**Trésorier général adjoint:** Li-Foscou Bouity

**Commission de contrôle et d'évaluation**

Président : Alexandre Dzabatou
Vice-président: Raphaël Mbitsi Ignoumba
Secrétaire rapporteur: Yacoub Tandoka
Membres: Emerson Kongo…

**MAITRE NOEL MOUNTOU**
**NOTAIRE**
**Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,**
**à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,**
**Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;**
**E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com**

**«LUCOR SOLUTIONS»**
**Société Anonyme avec Conseil d'Administration**
**Capital: 10.000.000 FRANCS CFA**
**Siège social: Tchikobo, zone Roc, villa 711,**
**Maison sans frontière, Pointe-Noire**
**REPUBLIQUE DU CONGO**

# INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-cinq mars deux mil vingt-cinq, enregistré le deux juillet de la même année, **Folio 124/6 n°2187**, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société **LUCOR SOLUTIONS SA.**

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

- Décidé d'agréer la cession de cinq cent cinquante (550) actions faite par la société **SOFT FINANÇA- SOFTWARE E SISTEMAS FINANCEIROS SA** à la société **CENTRAL PLUS-SARL, SARLU** et celle de cinquante (50) actions faite par Monsieur **Alfred Dit Juste KAMOKWE WEINDJIE** au profit de la société **CENTRAL PLUS-SARL, SARLU ;**
- Changé l'ancienne dénomination sociale, SoftFinança Congo par LUCOR SOLUTIONS ;
- Nommé en qualité de Directeur Général, Monsieur **Job Célestin KOULOUNIANGA**, en remplacement de Monsieur **Reginald LOCKO MILANDOU,** pour une durée indéterminée ;
- Mis à jour les statuts de ladite société, conformément aux dispositions impératives de l'OHADA.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de **Pointe-Noire en date du 07 Juillet 2025 sous le n°CG-PNR-01-2025-D-00793.**

MUSIQUE

# Enfin, le FESPAM a été lancé

**C'est parti pour la 12e édition du Festival panafricain de musique (FESPAM) ! Le clap d'ouverture officielle de cette édition a été donné le 19 juillet 2025 par le Président Denis Sassou-Nguesso, dans une salle du Palais des congrès archicomble, illuminée par des jets de lumières multicolores, avant le début d'un show palpitant d'environ deux heures et poussière.**

*Une attraction spectaculaire à couper le souffle*

*Je déclare ouverte la douzième édition du Festival panafricain de musique, que la fête soit belle !»*. C'est par ces mots que le Chef de l'Etat a lancé les compétitions de cet évènement culturel majeur en Afrique. C'était en présence des membres du Gouvernement conduits par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, de la ministre de la Culture de la RD Congo, Yolande Elebe Ma Ndembo, des représentants des hautes institutions de l'Etat, du corps diplomatique accrédité au Congo que l'ouverture a eu lieu. La manifestation promet une semaine riche en activités artistiques et échanges divers. Organisé tous les deux ans, le FESPAM célèbre la richesse et la diversité de la culture musicale africaine et vise à renforcer les liens de solidarité entre les artistes du continent.

Après le mot de bienvenue du député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, Gervais Hugues Ondaye, commissaire général du FESPAM a souhaité que ce rendez-vous soit davantage accompagné : *« La musique ne se limite plus à la scène ou au disque. Elle est exprimée, politisée, partagée et aussi vulnérable: la logique d'un marché mondialisé. Il est plus que jamais un vecteur d'identité, mais aussi une source économique. Elle aide au développement, un outil d'influence. Effectivement, grâce au numérique nos musiques traversent les frontières, nos rythmes inspirent le monde, nos talents génèrent des emplois et des richesses. Il est donc nécessaire que cette dynamique soit accompagnée, structurée et valorisée. Notre responsabilité à travers le FESPAM est de créer un espace ou les talents peuvent s'exprimer, s'organiser et se professionnaliser sur les nouveaux modèles de création, de production et de diffusion adaptés à nos réalités africaines ».*

Par un message vidéo, Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, a souligné que le FESPAM est un espace d'expression, d'entités, de promotion, des valeurs, de paix, de dialogue interculturel et d'innovation artistique. Avant de réaffirmer la place centrale de la musique dans la construction d'une Afrique forte, fière et tournée vers l'avenir, tout en félicitant les autorités congolaises pour leurs efforts dans l'organisation de ce festival.

Pour Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, ce festival devient une force d'attraction touristique durable. *«Il est aussi un levier économique, autour de chaque évènement culturel bien pensé où gravitent des dizaines d'activités : hôtels, restauration, artisanat, transport, communication, le FESPAM devient une force d'attraction touristique durable au bénéfice de l'économie nationale. La culture génère de l'émotion, de l'activité et de l'emploi »*, a-t-elle souligné.

La soirée a démarré avec Mariusca La Slameuse, qui a ébloui le public avec des chants faisant recours aux traditions et coutumes du terroir. Puis, Gervais Tomadiatounga, danseur et chorégraphe congolais, et son groupe ''La compagnie Danseincolor'', ainsi que bien d'autres artistes ont pris le relais avec des prestations spectaculaires et remarquables qui ont retenu l'attention du public. Dans l'enceinte, il s'est également déroulé des prestations de plusieurs ensembles tant traditionnels que modernes, au nombre desquels le mythique orchestre Les Bantous de la capitale, conduit par son chef Kosmos Moutouari, dans une ambiance carnavalesque.

Du 19 jusqu'au 26 juillet, artistes, producteurs et managers du Congo et de quatorze autres pays vont croiser leurs regards à travers des prestations artistiques, expositions d'instruments traditionnels des musiques africaines, et, surtout, le symposium pour tracer ensemble les contours d'un avenir ou la musique africaine sera valorisée à sa juste mesure.

Le FESPAM demeure un instrument de diplomatie culturelle, une culture du savoir-faire congolais et un moteur pour les industries créatives, en particulier la musique, secteur d'avenir pour les futures générations.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

DISPARITION EN FRANCE DE MARTIAL SINDA

## Le premier poète de l'AEF a tiré sa révérence à 90 ans

Professeur honoraire d'histoire contemporaine à la Sorbonne-Nouvelle. Depuis 2006, Martial Sinda a été le parrain du Printemps des Poètes des Afriques et d'Ailleurs, fondé par son fils Thierry, en 2004. Il a succédé au parrain inaugural, le poète révéré malgache Jacques Rabémananjara (Grand Prix de la francophonie de l'Académie française en 1988), décédé le 2 avril 2005.

Parmi les nombreux hommages postés sur le net, il est écrit: *«Le patriarche, cet illustre devancier, est parti pour mieux exister dans la mémoire et le musée des lettres noires. Il a montré la voie en défiant les imaginaires coloniaux dans un contexte particulièrement difficile. C'est pour moi une grande fierté de cheminer à sa suite sur l'autoroute des lettres noires et de la littérature universelle»,* signé par le poète camerounais Herman Kamwa, Grand Prix Martial Sinda de la poésie francographe 2023.

En 1961, Martial Sinda soutient à La Sorbonne une thèse de doctorat es lettre sur l'historique du mouvement messianique dans les deux Congo et en Angola. Son travail scientifique pionnier et fondateur est pluridisciplinaire. Il convoque l'histoire, la sociologie, et la littérature.

En 1972, son étude universitaire remaniée paraît aux Editions Payot sous le titre *«Le messianisme congolais et ses incidences politiques»*. Ce fut un événement scientifique, éditorial, et sociétal. A peine paru, *«Le messianisme congolais»* est devenu un livre de références distingué par le Prix Georges Bruel 1974 de l'Académie des sciences d'Outre-Mer.

En 2011, lors du colloque international Simon Kimbangu, à Kinshasa, placé sous l'égide du Président Joseph Kabila, il est élevé, - devant une cinquantaine d'universitaires du monde entier - , au rang de docteur honoris causa de l'Université Simon Kimbangu en République Démocratique du Congo. Cette distinction était remise pour la première fois.

Pour la qualité de son enseignement dans les universités françaises, il a reçu la distinction de Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques. Il travaillait depuis de nombreuses années sur la christianisation du Congo.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles littéraire et biologique de l'illustre disparu.

**Véran Carrhol YANGA**

FESPAM

## Les questions en lien avec les mutations du secteur musical au cœur du Symposium

**Le Symposium de la 12e édition du Festival panafricain de musique (FESPAM) a été officiellement ouvert par le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso, lundi 21 juillet 2025 au Palais des congrès de Brazzaville. Il réunit des chercheurs, musicologues, ethnologues, experts du numérique, représentants institutionnels, artistes et opérateurs culturels pour aborder les questions en lien avec les mutations du secteur musical, des stratégies d'adaptation et des perspectives.**

**Ouvrant les travaux, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a souligné *«la nécessité de renforcer la formation des utilisateurs numériques dans le domaine culturel, afin de créer des opportunités économiques adaptées aux défis actuels. Il a aussi mis en valeur la place des artistes dans la construction de l'identité africaine moderne».* Tout en exhortant les participants à renforcer les mécanismes de régulation en matière de droits d'auteurs et des droits voisins.**

PREMIER CAFE LITTERAIRE DE L'AET

## Les œuvres de Claude Emmanuel Eta-Onka sur la sellette !

**Organisé à l'occasion de la célébration de la 16e Journée nationale des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, le premier Café littéraire de l'AET a été consacré le 15 juillet 2025 à Brazzaville, aux œuvres du défunt général de brigade-écrivain Claude Emmanuel Eta-Onka, un AET décédé le 25 décembre 2024 dans la capitale.**

**L'Aet Serge Eugène Ghoma Boubanga de la promotion ''Gérard Neddy Ndounga'' (1978-1985), secrétaire général adjoint de ladite association et poète, en a été l'animateur et panéliste du sous-thème: ''Poétique et enracinement chez Claude Emmanuel Eta-Onka''. Dans son exposé, il a souligné que parmi les onze ouvrages d'Eta-Onka, cinq sont des recueils de poèmes, dont le premier a été publié en 1991. *«La passion du général-écrivain pour la poésie a débuté en 1973, lorsqu'il a remporté le Prix de la poésie lors du 10e anniversaire de la Révolution au Congo. Lyrique et conservateur, Eta-Onka a puisé son inspiration dans sa vie de famille militaire et sportive»,* a-t-il déclaré,**

***(Nous y reviendrons)***

LIVRE

## Le Pr Placide Moudoudou signe: ''Droit administratif congolais''

**Avec cette 2ème édition, Placide Moudoudou, agrégé de droit public et professeur à l'Université Marien Ngouabi, offre une exploration renouvelée et approfondie du droit administratif en République du Congo. Passant d'un simple manuel commentant la législation et la jurisprudence à un essai dense et réflexif, il présente une mutation structurelle du droit administratif congolais, reflet d'un renouveau démocratique amorcé dans les années 1990.**

**Le livre s'ouvre sur un constat: le droit administratif traditionnel congolais héritier du droit français, tourné avant tout vers la préservation des privilèges de la puissance publique, se trouve en pleine redéfinition. Dans un contexte de démocratisation et de constitutionnalisation.**

**Placide Moudoudou analyse cette mutation à travers plusieurs axes, entre autres : la qualité croissante des requérants, les citoyens devenus acteurs à part entière des relations administratives ; la diversification des sources juridiques, introduction de normes constitutionnelles, communautaires et jurisprudentielles ; la recomposition des domaines du droit administratif, de l'organisation administrative, du contentieux des actes, du service public, des pouvoirs de police aux responsabilités de la puissance publique.**


## CESSION PARTIELLE DE FONDS DE COMMERCE

**SOCIÉTÉ CÉDANTE**

**Dénomination : BUREAU VERITAS CONGO**
**Forme juridique : Société Anonyme Unipersonnelle (SAU)**
**N° RCCM : CG-PNR-01-2000-B15-00106**
**Capital : 69 980 000 FCFA**
**Siège social : 148 Avenue du Havre, Base Industrielle, POINTE-NOIRE**
Représentant : **Samuel ITORO ENANG**, Administrateur Général SOCIÉTÉ

**CESSIONNAIRE**
Dénomination : **BUREAU VERITAS INSPECTION CONGO**
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)
**N° RCCM : CG-PNR-01-2025-B17-00005** Capital : 69 980 000 FCFA
Siège social : 148 Avenue du Havre, Base Industrielle, POINTE-NOIRE
Représentant : **Samuel ITORO ENANG**, Président

Aux termes d'un acte sous seing privé de cession partielle de fonds de commerce en date **du 23 juin 2025, enregistré le 11 juillet 2025, Folio 128/10, numéro 5313,** la société **BUREAU VERITAS CONGO SAU**, au capital de 69 980 000 FCFA, siège social 148 Avenue du Havre, Base Industrielle, POINTE-NOIRE, immatriculée au RCCM sous le numéro **CG-PNR-01-2000-B15-00106**, représentée par Monsieur **Samuel ITORO ENANG**, son Administrateur Général, propriétaire d'un fonds de commerce d'inspection, contrôle technique et certification, a cédé partiellement à la société **BUREAU VERITAS INSPECTION CONGO SASU,** au capital de 69 980 000 FCFA, siège social 148 Avenue du Havre, Base Industrielle, POINTE-NOIRE.
Fonds de commerce : éléments d'activités corporel, les stocks et consommables, la clientèle achalandage et autres, le passif social.
Montant : un milliard trois cent trente-cinq millions (1.335.000.000) FCFA.
Annonce déposée au: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire. **- B15 – 00106.**

FECOFOOT

# Une assemblée générale annoncée!

La Fédération congolaise de football a tenu, samedi 19 juillet 2025 à son siège, une réunion de son Comité exécutif (Comex). A l'issue de celle-ci, la date du 20 septembre prochain a été retenue pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'instance, la première après le déclenchement de la crise qu'elle a connue et fini par surmonter.

L'ordre du jour de la prochain Assemblée générale ordinaire sera communiqué ultérieurement, mais il est probable que les discussions porteront sur les questions stratégiques et organisationnelles du football national.

Sous la présidence de Jean-Guy Blaise Mayolas, le dirigeant numéro 1 de l'institution, les membres du Comex ont également mis l'accent sur la reprise des championnats nationaux de Ligue 1 et de Ligue 2, ainsi que les compétitions de football féminin. Le démarrage de toutes ces compétitions devient une priorité indiscutable pour les passionnés du football congolais. La Ligue 1, saison sportive 2025-2026, sera exceptionnellement élargie à 16 équipes contre 14 précédemment, a annoncé le Comex. *«Une mesure adoptée en raison de la perturbation subie par les compétitions locales, de l'arrêt du championnat de Ligue 2 et de la non organisation de la Coupe du Congo sur deux années successives»*, précise le Comex. La FECOFOOT entend ainsi mobiliser toutes les énergies pour assurer le succès de cette compétition cruciale pour le développement du football local.

*Jean-Guy Blaise Mayolas dirigeant les travaux*

Concernant le football féminin, *«il sera organisé un play-off par la Ligue nationale de football féminin pour déterminer l'équipe championne devant représenter le Congo aux compétitions internationales»*, informe le Comex.

Plusieurs autres sujets ont été abordés, dont les tournois zonaux U-17, U-20 et scolaires. La participation des Diables-Rouges A' à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) a été également évoquée.

La Comex a également mis en avant la qualité de l'arbitrage congolais, avec des performances notables d'arbitres comme Messie Nkounkou et Chany Malondi, tous deux retenus pour la phase finale du CHAN prévue du 2 au 30 août au Kenya, Ouganda et Tanzanie.

Pour le Comex, cette réunion témoigne de sa *«volonté de relever les défis actuels, de construire l'avenir du football congolais et de l'aider à rayonner sur la scène continentale».* Les supporters peuvent désormais attendre avec impatience une saison 2025-2026 qu'ils espèrent être riche en émotions.

**G.-S.M.**

DIASPORA

# «Je suis un formateur qui aime les défis», lance Edmond Ibayi

***(Suite du N°4291)***

***Et si demain un club congolais vous faisait appel?***

**Je ne souhaite pas venir entraîner un club local, je me sens capable d'apporter mon expérience dans un staff de l'équipe nationale, même au niveau des équipes des jeunes. Si demain, les dirigeants congolais faisaient appel à moi pour l'équipe nationale, ce serait une fierté, et j'étudierais la question avec une attention particulière.

***Quel regard portez-vous sur le football congolais?***

**Les échecs à répétition du football congolais dans les compétitions internationales viennent du mal profond dont souffre notre football en général, l'organisation et la préparation et le non-respect de nos dirigeants au métier de joueurs et entraîneurs professionnels. Lorsqu'on veut construire, il faut commencer par les fondations pour que la maison résiste à tout évènement. Or les dirigeants congolais pensent qu'il suffit d'avoir de bons joueurs pour gagner des matchs, non. Tout le monde doit revenir aux fondamentaux : une organisation rigoureuse, faire le bon choix des hommes et fixer des objectifs à long ou court terme à atteindre et se donner le temps de mettre le processus en place.

*Edmond Ibayi*

***Propos recueillis par***
**Alain-Patrick MASSAMBA**

***« Je suis la résurrection et la vie.***
***Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra»***
***Jn.11, 25.***

A nos excellences monseigneur Bienvenu Manamika Bafouakouahou archevêque métropolitain de Brazzaville, Monseigneur Urbain GASSONGO évêque du Diocèse de GAMBOMA, aux prêtres, religieux et religieuses, la fraternité sainte thérèse de l'enfants Jésus et de la sainte Face, aux amis et connaissances, Sœur Regina Matala FMM, et l'ensemble de la famille, émues par les manifestations de soutien dans la prière, de solidarité multiformes, de sympathie, que vous leur avez témoignées lors du décès de Maman ***Alphonsine MOPOUMBI,*** vous adressent leurs sincères remerciements. Puisse Dieu vous combler de Bénédictions.

***Sr REGINA MATALA, FMM et Familles.***


## CABINET LE MITOUARD

**Société par Action Simplifiée (SAS) au capital de 30 000 000 FCFA**
**Agréments CEMAC CF67 et CF129**
**54 Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Pointe-Noire**
**Tél : 06 6871 27 27, Pointe-Noire, République du Congo**

**« KOUILOU EXPLORATION & PRODUCTION »**
**Société anonyme unipersonnelle au capital de 100 000 000 FCFA**
**RCCM CG-PNR-01-2024- B15-00011**
**Siège social : Boulevard Charles de Gaulle, Tour SNPC, Centre-Ville, Pointe-Noire**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant procès-verbal du **16 septembre 2024,** enregistré à Pointe-Noire, le 19 septembre 2024, **sous folio 176/78 n°7088,** il a été décidé de la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique : Société Anonyme Unipersonnelle
Objet social : Prospection, exploration, exploitation et la commercialisation des hydrocarbures bruts
Dénomination : **KOUILOU EXPLORATION & PRODUCTION en sigle « KEP »**
Capital : 100 000 000 FCFA
Siège social : Boulevard Charles de Gaulle, Tour SNPC, Centre-Ville
Durée : 99 années.
Gérance : Monsieur **Sébastien Brice POATY** a été nommé en qualité de Directeur Général
Dépôt légal : Greffe du tribunal de commerce de la ville de Pointe-Noire le 19 septembre 2024 sous le numéro dépôt **CG-PNR-01-2024-B15-00011.**

Pour avis.

**Rodez Aubin ILIMBI**
**Managing Partner**
**Conseil Juridique et Fiscal – Agrément CEMAC n°CF129**
**Membre de l'Union Internationale des Avocats**
**Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo.**



## ANNONCE LEGALE

**Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone: (242) 06 632 40 06/E-mail: andrenaveck9@gmail.com.**

A, suivant acte authentique reçu le quatre novembre deux mil vingt-deux, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Dénomination: **GENESIS OK-SERVICES Sarlu,** en Sigle OKS Sarlu.
Objet: BTP, Catering, Assainissement 3D, Fournitures Informatiques et consommables de bureau, Télécommunications et Réseau, Transport et Logistique, Maintenance Industrielle On/Off-shore, Mise à Disposition du personnel.
Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).
Siège: Pointe-Noire, n°12 Rue N'sakou, quartier Mvoumvou derrière la Commune. REPIBLIQUE DU CONGO.
Gérance: La société est administrée par Monsieur **Christ Fresnel OKANA GAMBOU,** demeurant à Pointe-Noire, quartier Mvoumvou. De nationalité congolaise.
R.C.C.M.: **CG-PNR- 01-2025-B13-00099.**

***Pour avis,***
**Le Notaire.**

LA CONTRIBUTION DE LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN AUX ACTIVITÉS DE L'AMACO

# La contribution de la République de Saint-Marin aux activités de l'AMACO

**À travers des contributions multiformes, la République de Saint-Marin, via son consulat à Pointe-Noire, ne ménage aucun effort pour accompagner l'Association Maison du Cœur-Amis du Congo (AMACO). L'ONG mène de nombreuses initiatives d'insertion socioéconomique au profit des enfants vulnérables du district de Kingoué, dans le département de la Bouenza, au sud du Congo-Brazzaville.**

*Photo de famille après une cérémonie de remise des vivres*

Il était une fois…L'Association Maison du Cœur-Amis du Congo (AMACO). C'est une ONG de type loi 1901 installée dans le district de Kingoué, au nord-est du département de la Bouenza, à la lisière de sa limite avec le département voisin du Pool.

Elle est présidée par l'Abbé Ghislain Ngamouna, Curé de la Paroisse Saint Benoît du doyenné de la Bouenza, dans le diocèse de Nkayi. La structure propose plusieurs activités allant de la culture à l'économie, en passant par l'humanitaire. C'est ainsi qu'on y trouve une école, une bibliothèque, une galerie d'arts, un orphelinat, un réseau d'apiculteurs, un restaurant, une auberge et un centre de métiers. Des activités développées pour la prise en charge des vingt-cinq pensionnaires (Autochtones et Bantous) qui sont des enfants en situation de vulnérabilité accueillis par l'AMACO. Ces enfants sont ainsi formés et préparés à une insertion socio-économique durable. C'est le cas de deux d'entre eux qui suivent une formation en froid et climatisation à Brazzaville.

*Don de ruches pour l'AMACO.*

Quant aux 23 autres enfants, 20 sont au collège, dont quatre candidats au BEPC et 3 trois au primaire, parmi lesquels un candidat au CEPE.

Quant aux conditions de vie et d'apprentissage, elles sont tout, sauf médiocres. Et les enfants eux-mêmes sont formels. *«Pour réussir à un examen, il faut un plan de travail. En ce qui nous concerne, nous avons la lecture individuelle, le travail en groupe, le soutien scolaire à domicile et grâce à la connexion internet illimitée que nous avons, on nous projette des cours en ligne»*, témoigne Marie Moussoumounou, candidate au BEPC. Et il y a de quoi positiver. *«Je pense qu'on fera une bonne année scolaire»*, projette, fièrement, Mlle Moussoumounou.

Or, l'AMACO, à l'instar de bien de structures à but non lucratif, vit des dons et des legs. Pour cela, il faut mobiliser les fonds en s'adressant à divers partenaires et/ou bailleurs afin d'apporter leurs contributions aux activités de l'ONG.

Et parmi les donateurs qui répondent très souvent favorablement aux sollicitations de l'AMACO, se trouve, en bonne place, la République de Saint-Marin. Ce pays d'Europe occidentale intervient par le biais de son Consulat de Pointe-Noire.

### Une diplomatie basée sur du concret

En septembre 2024, le diplomate de Saint Marin faisait don de cinquante ruches à l'AMACO. L'association qui ne disposait que de neuf ruches au départ, a pu booster son activité d'élevage des abeilles en vue de la production du miel et bien d'autres produits de la ruche dont la propolis, la cire d'abeille et la gelée royale.

*«En ce moment, nous avons neuf ruches, dont trois sont colonisées. Pour réaliser l'extension, nous avons tendu la main à des donateurs. Et notre cri a été entendu par le Consulat de Saint-Marin qui n'a pas hésité à répondre à notre appel. Aujourd'hui, nous en avons cinquante de plus, toutes colonisées. C'est un ballon d'oxygène, car ce don nous permet de réaliser l'extension tant rêvée de nos activités liées à l'apiculture»*, témoignait l'Abbé Ngamouna, après réception du don en 2024.

Ce n'est pas tout… La République de Saint-Marin, par l'entremise de son Consulat, a toujours volé au secours de l'AMACO au moindre appel de l'association.

La structure est désormais alimentée en eau potable par une pompe offerte en 2022, question de mettre l'orphelinat à l'abri des tracasseries inhérentes à l'accès à l'eau potable.

À côté de ces infrastructures sociales de base, la République de Saint-Marin accomplit, au cours de l'année 2025, une multitude de gestes humanitaires ponctuels constitués essentiellement de la remise des vivres et de non-vivres. Ce qui participe, de manière optimale, à la lutte contre la précarité, mais surtout l'insécurité alimentaire au sein de l'AMACO.

### La République de Saint Marin

Fondé en 301 de notre ère, Saint-Marin est la plus ancienne République au monde toujours existant de manière continue. Enclavé dans l'Italie, comme le Lesotho en Afrique du Sud, c'est le troisième plus petit État par extension avec une superficie de 61 km² et une population de 33 000 habitants. Saint-Marin a cependant l'un des PIB les plus élevés avec 44 000 euros.

Son économie repose sur des secteurs comme l'agriculture, l'artisanat et le tourisme. Elle est un état leader dans l'économie verte et dans la recherche en biologie appliqué à l'agriculture. Bien que n'étant pas membre de l'UE, sa devise est l'euro depuis 2002.

Concernant les deux États, la République de Saint-Marin a signé les mémorandums diplomatiques avec la République du Congo au siège des Nations Unies à New York le 27 septembre 2018; en 2019, le Consul a obtenu sa nomination et pris ses fonctions en République du Congo en avril 2021. Le 9 février 2024, le Congo a nommé, pour la première fois, un ambassadeur auprès de la République du Congo.